



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



15759-F

Distr. LIMITEE

ID/WG.462/9

14 août 1986

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Troisième Consultation sur l'industrie  
des machines agricoles

Belgrade (Yougoslavie),  
29 septembre - 3 octobre 1986

LA COOPERATION SUD-SUD DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE  
DES MACHINES AGRICOLES : PERSPECTIVES D'AVENIR\*.

Établi par

Marko Verbic\*\*  
Milos Miovic\*\*  
et  
Branko Hvastija\*\*  
Consultants de l'ONUDI

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

\*\* Centre de recherche pour la coopération avec les pays en développement, Ljubljana (Yougoslavie).

V.86-59202 (EX)

357

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
1. VUE D'ENSEMBLE .....	3
1.1 La situation économique mondiale et son incidence sur la coopération Sud-Sud .....	3
1.2 Cadre politique et institutionnel de la coopération. Sud-Sud .....	4
1.3 L'appui des organisations internationales .....	6
1.4 Evolution récente de la coopération Sud-Sud .....	7
2. EXPERIENCE ET BESOINS ACTUELS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION SUD-SUD, NOTAMMENT A L'ECHELON INTERREGIONAL .....	10
2.1 Historique et méthodologie .....	10
2.2 Principales questions traitées et résultats de l'enquête .....	13
3. PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA COOPERATION SUD-SUD DANS L'INDUSTRIE DES MACHINES AGRICOLES .....	25
3.1 L'importance de l'agriculture pour les pays en développement .....	25
3.2 L'agriculture en Afrique .....	26
3.3 La Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA), cadre de la coopération interrégionale .....	30
3.4 Perspectives d'avenir de la coopération Sud-Sud ....	32
3.5 Instruments et modalités de la coopération Sud-Sud .	38
3.6 Rôle des organisations du système des Nations Unies et des autres organisations internationales .....	43
3.7 Circulation de l'information .....	44
3.8 Obstacles et barrières à la coopération Sud-Sud dans l'industrie des machines agricoles .....	44
4. STRATEGIES DE COOPERATION SUD-SUD, ET NOTAMMENT DE COOPERATION INTERREGIONALE, DANS L'INDUSTRIE DES MACHINES AGRICOLES .....	47
4.1 Cadre institutionnel .....	47
4.2 Priorités stratégiques de la coopération Sud-Sud ...	50
CONCLUSIONS .....	53
BIBLIOGRAPHIE .....	57

## 1. VUE D'ENSEMBLE

### 1.1 La situation économique mondiale et son incidence sur la coopération Sud-Sud

L'évolution actuelle de l'économie mondiale affecte tous les pays du Sud. La quasi-totalité des pays en développement continuent d'être confrontés à des contraintes financières extérieures, leurs termes de l'échange viennent à nouveau de diminuer de 2 % et le pouvoir d'achat de leurs exportations s'est encore détérioré. La faiblesse des exportations a eu des effets tant directs qu'indirects sur l'activité économique de ces pays; le taux de croissance économique du monde en développement est tombé de 4 % en 1984 à un peu plus de 3 % en 1985. 1/

L'un des principaux problèmes tient à l'effordrement des prix des produits de base. La baisse de leurs recettes d'exportation en termes réels a contraint les pays en développement tributaires de l'exportation de produits de base et, plus récemment encore, les pays exportateurs de pétrole, à réduire leurs importations. Nombre de pays importateurs de pétrole commencent à ressentir les effets de la contraction de leurs marchés d'exportation, ainsi que de la réduction des rapatriements de fonds des ressortissants expatriés.

Comme on l'a fait observer :

La baisse brutale des apports de capitaux privés, conjuguée à l'immensité des sommes dues au titre des paiements d'intérêts, continue de se traduire, dans les pays en développement, par d'importantes sorties nettes de ressources. Il s'avère peu réaliste d'espérer que des liquidités seront dégagées au niveau national et les organismes d'aide publique au développement, comme les institutions financières multilatérales, exercent de plus en plus souvent des pressions sur les politiques et les priorités des pays en développement qui demandent une assistance financière. Sur bien des fronts, on note ainsi un recul de la coopération internationale. 2/

---

1/ Fonds monétaire international (FMI), Perspectives de l'économie mondiale (Washington, D.C., avril 1986).

2/ La Déclaration de Kuala Lumpur, Sud-Sud II : Ouvrir la voie, Deuxième sommet des universitaires et hommes politiques du tiers monde, Kuala Lumpur, Malaisie, 5-8 mai 1986.

Bien souvent, les gouvernements du Nord se montrent très hésitants à appuyer la coopération Sud-Sud, estimant que celle-ci va à l'encontre de leurs propres intérêts. Il semble que l'attitude des pays développés au sein du système des Nations Unies soit dictée par des sentiments analogues, sachant ainsi l'appui international dont pourrait bénéficier la coopération Sud-Sud. 3/

Le Sud doit aujourd'hui relever un défi considérable et montrer qu'il est capable d'autodétermination. La notion d'autonomie suscite aujourd'hui un regain d'intérêt en tant que stratégie de développement capable d'assurer la mobilisation de toutes les ressources, exploitées ou non, du monde en développement, tout en tirant tout le parti possible de la coopération économique internationale. 4/

## 1.2 Cadre politique et institutionnel de la coopération Sud-Sud

Le mouvement des non-alignés et le groupe des 77 constituent le plus large des cadres de coopération dont peuvent disposer les pays en développement qui souhaitent renforcer leur autonomie. Les deux groupements n'ont d'ailleurs pas tout à fait la même stratégie en la matière. Le mouvement des non-alignés préconise surtout l'action directe, c'est-à-dire la prise de mesures unilatérales par les pays en développement, tandis que le groupe des 77 opte davantage pour le marchandage, par le biais de négociations entre pays développés et pays en développement, menées dans le cadre du système des Nations Unies. 5/

### Le mouvement non aligné

Le mouvement non aligné a d'abord fait de l'autonomie l'un de ses objectifs politiques, lorsque sa préoccupation principale était le

---

3/ B. Cizelj, "South-South Co-operation", communication présentée à la table ronde B.I.5, Le développement dans le monde : risques et perspectives, 18ème Conférence mondiale de la SID, Rome, Italie, 1-4 juillet 1985.

4/ B. Cizelj, "Ekonomsko sodelovanje med deželami v razvoju" (Coopération économique entre pays en développement), Résumé, Komunist (Ljubljana, Yougoslavie), 1982.

5/ B. Pavlic, R. R. Uranga, B. Cizelj et M. Svetlicic (dir. de la pub;), The Challenges of South-South Cooperation (Boulder, Colorado, Westview Press, 1983).

maintien de l'indépendance politique. C'est à la fin des années soixante que le mouvement des non-alignés a commencé de s'intéresser de plus près aux questions économiques. La reconnaissance de l'importance du développement et de la coopération économiques entre pays en développement s'est tout d'abord fait jour au sommet de Lusaka, pour être reprise lors de la Conférence des Ministres des affaires étrangères tenue à Georgetown et prendre toute son importance au sommet d'Alger. C'est à l'occasion de cette dernière réunion que le mouvement des non-alignés est apparu comme groupe de pression international oeuvrant pour la réorganisation du système économique international. L'instauration d'un nouvel ordre économique international est alors devenu l'un des principaux objectifs du mouvement. 6/

### Le Groupe des 77

Le Groupe des 77, en sa qualité de principale instance d'agrégation et d'articulation des intérêts économiques communs des pays du tiers monde face aux pays développés, a représenté les pays en développement à toutes les grandes conférences et réunions économiques tenues depuis 1964. 7/ En mai 1981, à Caracas, au Venezuela, la Conférence de haut niveau du groupe des 77 sur la coopération économique entre pays en développement (CEPD), qui était l'aboutissement d'une série de réunions importantes, adoptait un programme d'action sur la coopération économique entre pays en développement.

#### 1.2.1 Le Programme d'action de Caracas

Le programme d'action de Caracas sur la coopération économique entre pays en développement est un programme de CEPD très complet et très détaillé, qui a pour objet d'orienter la coopération

---

6/ Leelananda de Silva, The Non-Aligned Movement : Its Economic Organization and NIEO Perspectives, the Challenges of South-South Cooperation, Centre de recherche pour la coopération avec les pays en développement, (Boulder, Colorado, Westview Press, 1983).

7/ Au nombre de ces réunions, on notera les sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les conférences générales de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrées au développement, la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale, ainsi que diverses réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

économique entre pays en développement, dont on estime qu'elle ne peut que croître, dans les domaines des échanges, de la technologie, de l'alimentation et de l'agriculture, de l'énergie, des matières premières, du financement, de l'industrialisation et de la coopération technique.

La Conférence de Caracas a également adopté un calendrier pour les réunions de suivi aux niveaux sous-régional, régional et interrégional et mis en place un mécanisme de coordination, de contrôle, de surveillance et d'évaluation. Des groupes d'experts, des directeurs d'organismes nationaux, des comités d'action, des centres nationaux de formation et de recherche à vocation multinationale, ainsi que d'autres organes encore, doivent se réunir en vue de définir et de mettre en oeuvre les mesures qui s'imposent.

Le plan d'action de Caracas a notamment recommandé la réalisation de projets de coopération industrielle qui assurent un transfert de techniques et la mise en place de coentreprises dans divers domaines prioritaires, comme les matières premières, les pêches, l'agriculture et les agro-industries, les industries extractives et le traitement des minerais, la pétrochimie, l'industrie chimique, les textiles, l'industrie du bois, l'industrie des matériaux de construction et la production d'électricité.

### 1.3 L'appui des organisations internationales

Une partie importante des travaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), ainsi que des commissions économiques régionales, vise à promouvoir la coopération entre pays en développement. Certains organismes de financement spécialisés ont aussi prêté leur assistance à la coopération Sud-Sud. A un titre ou à un autre, la plupart de ces programmes viennent compléter le Programme d'action de Caracas et le Programme d'action en vue de la coopération économique entre pays non alignés et autres pays en développement ou contribuent à la mise en oeuvre des recommandations de ces deux grands programmes d'action des pays en développement.

Le système des Nations Unies doit, dans toute la mesure du possible, "servir de catalyseur en apportant une assistance efficace dans les domaines dont l'importance est cruciale; la CTPD (coopération technique entre pays en développement) et la CEPD (coopération économique entre pays en développement) sont une nouvelle dimension de la réalité de la coopération internationale". 8/

La CEPD et la CTPD vont avoir toujours davantage besoin de l'appui des organisations internationales et des pays développés et il faut espérer que cet appui pourra leur être donné, en dépit des graves difficultés que connaît aujourd'hui le système des Nations Unies.

#### 1.4 Evolution récente de la coopération Sud-Sud

L'évaluation de l'état actuel de la coopération Sud-Sud permet de conclure que celle-ci a été beaucoup plus efficace et réussie aux niveaux régional et sous-régional qu'au niveau interrégional, pour des raisons tant de proximité géographique que de similitudes dans les stades de développement économique et la culture de groupes de pays d'une région donnée.

Les échanges entre pays en développement ont cependant bien progressé au cours des 15 à 20 dernières années, surtout au niveau de l'ensemble du groupe. La part des pays en développement dans les exportations mondiales totales est passée de 4 % en 1973 à 7,5 % en 1984. Les années soixante-dix ont été marquées par une augmentation tout à fait considérable des échanges Sud-Sud, imputable à la montée des prix du pétrole et à la progression de la part des produits industriels. En 1981, les exportations Sud-Sud se chiffraient à 152,2 milliards de dollars, soit à environ 28% des exportations totales des pays en développement, faisant ainsi des échanges Sud-Sud la composante la plus dynamique des échanges internationaux (qui a toutefois enregistré une baisse de près de 20 milliards de dollars en 1982-84).

Selon M. Boris Cizelj :

"...dans tous les domaines sauf celui des échanges, la coopération Sud-Sud demeure assez marginale. On compte plus de 2 000 coentreprises entre pays du tiers monde, mais la plupart relèvent du commerce et non pas de la production.

---

8/ B. Pavlic et al, dir. de la pub., op.cit.



Le coopération financière paraît avoir stagné au cours des dernières années, après avoir connu une expansion encourageante vers le milieu des années soixante-dix. Comme dans le domaine de la production, et peut-être plus nettement encore, l'absence d'une infrastructure institutionnelle multilatérale adéquate qui assure le financement des projets (du type de celle qu'envisageait le projet "Banque du Sud") entrave des modalités de développement de la coopération Sud-Sud par ailleurs faisables et souhaitables.

La coopération technique entre pays en développement (CTPD) connaît elle aussi une progression lente, principalement parce que les gouvernements intéressés y voient un aspect de leur politique de coopération internationale, plutôt qu'un instrument de leur coopération économique avec d'autres pays en développement. Ainsi, la CTPD demeure souvent une activité gouvernementale au sens traditionnel du terme, totalement isolée des efforts que déploient par ailleurs les secteurs public et, surtout, privé dans le cadre de la coopération Sud-Sud". 9/

Les progrès réalisés par l'industrialisation dans le Sud sont en passe de modifier cette situation, si lentement soit-il, augmentant par là les possibilités d'échanges entre pays du Sud. Cette évolution a été particulièrement sensible dans les années soixante et soixante-dix, lorsque l'allure du développement industriel s'est accélérée dans nombre de pays en développement, en un processus qui allait donner son élan à l'expansion des échanges Sud-Sud.

Depuis le début des années quatre-vingt toutefois, le processus d'industrialisation du Sud a beaucoup souffert. La récession au Nord, ainsi que les transformations subséquentes de l'environnement mondial, ont eu une incidence sur le coût et l'offre des capitaux, les prix des produits de base et l'accès aux marchés, avec pour résultat que le processus de développement du Sud s'est virtuellement arrêté.

On peut considérer que le développement de la production de biens d'équipement est un élément important et stratégique du développement des pays en développement. C'est d'ailleurs là une question qui a été beaucoup étudiée lors de diverses conférences internationales, qu'il s'agisse de la deuxième CNUCED, de la deuxième Conférence générale de l'ONUDI (tenue à Lima, au Pérou, en 1975), de la troisième Conférence générale de l'ONUDI (tenue à New Delhi, en Inde, en 1980), ou de la réunion de haut niveau du groupe des 77, qui a eu lieu à Caracas, au Venezuela, en 1981, pour ne citer que quelques exemples.

---

9/ B. Cizelj, "South-South Co-operation", communication présentée à la table ronde, op. cit.

Jusqu'ici, la part des biens d'équipement dans les exportations des pays en développement est restée très faible : elle se chiffre à un peu plus de 6 % à peine. De plus, cette production est le fait de 10 à 12 pays seulement, qui font partie du groupe des pays en développement les plus avancés, les autres pays en développement n'ayant pratiquement pas d'industrie des biens d'équipement.

1.4.1 La coopération Sud-Sud dans le domaine de l'industrie des machines agricoles

La situation est très semblable dans l'industrie des machines agricoles. Selon diverses études réalisées par l'ONUDI, l'industrie mondiale des machines agricoles est fortement concentrée dans un petit nombre de pays. Au nombre des pays en développement, seuls l'Argentine, le Brésil, l'Inde, la République de Corée et la Yougoslavie ont une production significative de machines agricoles, le Mexique faisant d'ores et déjà figure de futur grand producteur. On note en outre une petite production d'outils et de machines agricoles non motorisés en Colombie, ainsi que dans quelques autres pays en développement. 10/

Dans les pays en développement, la production de machines agricoles a au départ été une production de substitution des importations, lancée à l'instigation des pouvoirs publics. Ainsi, au Brésil, la production de machines agricoles a commencé comme production d'appoint de pièces de rechange pour l'industrie des véhicules industriels, alors même que les ateliers de réparation se transformaient en unités de production. C'est dans ces ateliers que les machines importées ont commencé d'être reproduites avant d'être perfectionnées de manière à mieux convenir aux besoins des agriculteurs locaux.

En 1980, les exportations de machines agricoles de 13 pays en développement se sont chiffrées à près de 163 millions de dollars au total (en prix constants de 1975). La part de l'Amérique latine dans ces exportations était de 88 %, dont 85 % étaient le fait du seul Brésil, suivi par l'Argentine, le Mexique, la Colombie et El Salvador. La part de l'Asie était de l'ordre de 11 %. Singapour arrivant en tête,

---

10/ ONUDI, The Agricultural Machinery Industry : an Appraisal of the Current Global Production Situation and Market Outlook, vol. II, Statistical Compendium (UNIDO/IS.408/Add. 1), 1983.

avec environ un tiers des exportations de machines agricoles des pays en développement d'Asie. Les exportations des pays d'Afrique sont pratiquement négligeables : elles représentent moins de 1 % des exportations totales de machines agricoles des pays en développement.

Environ 80 % des exportations de machines agricoles des pays en développement sont destinées à d'autres pays en développement, l'essentiel de cette catégorie recouvrant les exportations du Brésil vers d'autres pays d'Amérique latine. 11/

Si la coopération Sud-Sud concerne principalement la sphère des échanges, on note cependant quelques exemples de coopération dans le domaine de la production, tels que l'assemblage de tracteurs roumains et yougoslaves en Egypte et en Inde.

## 2. EXPERIENCE ET BESOINS ACTUELS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION SUD-SUD, NOTAMMENT A L'ECHELON INTERREGIONAL

### 2.1 Historique et méthodologie

La grave détérioration subie par la position économique des pays en développement, ainsi que l'inadéquation de la mise en oeuvre des programmes d'action pour la coopération économique élaborés par le groupe des 77 et le mouvement de non-alignés, ont eu pour effet que le sommet de Harare a dû accorder une priorité des plus élevées à l'évaluation critique de l'expérience et des réalisations des pays en développement dans le domaine de la coopération Sud-Sud.

Si l'on analyse les résolutions, recommandations et programmes d'action en vue de la coopération Sud-Sud adoptés par les pays en développement lors de diverses réunions et conférences au niveau ministériel le plus élevé, on peut sans mal repérer nombre de répétitions qui correspondent à une absence de connaissances spécifiques adéquates chez les participants, ainsi qu'à une participation fort insuffisante d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprise à la préparation desdits

---

11/ ONUUDI, A Survey of the Latin American Agricultural Machinery Industry (UNIDO/IS.407), 1983.

documents et propositions. Dans bien des cas, la coopération Sud-Sud continue de relever de compétences politiques plutôt qu'économiques et jusqu'ici, très rares ont été les propositions qui ont donné lieu à des mesures efficaces de promotion de la coopération économique entre pays en développement.

Ces observations ont fait naître l'idée d'un grand programme de recherche sur la coopération Sud-Sud, qu'ont conjointement lancé le Centre de recherche pour la coopération avec les pays en développement de Ljubljana (Yougoslavie) et l'Institut pour l'étude du développement du Zimbabwe, qui a son siège à Harare, en vue d'analyser la coopération Sud-Sud dans une perspective nouvelle et pragmatique et d'évaluer, dans un esprit critique et méthodique, les réalisations et les programmes de coopération économique entre pays en développement non alignés ou non.

#### 2.1.1 Méthodologie utilisée

Le Centre de Ljubljana et l'Institut de Harare ont ainsi établi un questionnaire général sur la coopération Sud-Sud, afin de recueillir les données et les informations empiriques nécessaires à une étude des acquis, des problèmes et des réalisations de la coopération Sud-Sud tels que les voient divers acteurs, qu'il s'agisse de bureaux ou d'organismes publics, d'associations professionnelles, de chambres de commerce, de banques de développement et de banques commerciales, de compagnies d'assurance, de bureaux d'études et de sociétés de conseil, d'universités, d'instituts de recherche, ou d'experts, de chercheurs et d'autres personnalités éminentes du tiers monde. De surcroît, le Centre et l'Institut continuent de réaliser des interviews sur le terrain dans un certain nombre de pays en développement. On devrait ainsi parvenir à une nouvelle compréhension des degrés de conscience et de motivation des acteurs de la coopération, ainsi que des contraintes auxquelles celle-ci se heurte et des domaines dans lesquels ses chances de réussite paraissent les meilleures.

A la fin mai, 77 questionnaires avaient été retournés au Centre de Ljubljana par 30 pays en développement d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, si l'on compte les entretiens menés directement

au Brésil, au Guyana et en Thaïlande. La composition de l'échantillon ainsi constitué est la suivante : 24 questionnaires ont été remplis par des institutions publiques, y compris des associations à vocation nationale, des groupements, des chambres professionnelles et des universités; 25 ont été renvoyés par des personnes travaillant dans le secteur bancaire, banques de développement et banques commerciales confondues et 28, enfin, ont été le fait d'agents du secteur privé : fabricants, entreprises d'import-export, sociétés de conseil, etc.

Une partie de cette enquête, préparée en étroite collaboration avec l'ONUDI, portait tout particulièrement sur les perspectives de la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'industrie des machines agricoles, l'accent étant plus particulièrement mis sur la coopération interrégionale entre les pays en développement d'Amérique latine et d'Asie et les pays d'Afrique subsaharienne. Afin de déterminer et de couvrir les principales catégories de population que pourrait intéresser cette coopération, on a établi trois questionnaires supplémentaires, pour les trois catégories de population suivantes :

a) organismes publics, institutions et établissements financiers d'Afrique (en raison de l'importance de leur rôle dans les politiques de développement national, notamment dans le secteur agricole et dans l'industrie des machines agricoles);

b) fabricants, vendeurs et utilisateurs africains de machines, d'outils et d'équipements annexes pour l'agriculture;

c) fabricants, commerçants, exportateurs et individus de divers pays en développement d'Amérique latine et d'Asie (pour déterminer qu'elle serait l'attitude de ces agents vis-à-vis d'une éventuelle coopération avec des pays d'Afrique dans le domaine de la production d'outils, de machines et d'outils annexes pour l'agriculture).

En vue de suivre le développement socio-économique des pays en développement et sachant ce qu'est la situation de l'Afrique, ainsi que les fossés qui séparent les déclarations d'intention des politiques mises en oeuvre et des résultats effectivement obtenus au niveau des pays et des entreprises, on a voulu étoffer cette partie de l'enquête en réalisant des entretiens sur le terrain dans certains pays

d'Afrique subsaharienne. Ces entretiens, menés en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, au Mali, au Sénégal, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe, avaient pour objet d'examiner les opinions de divers groupes de population et de voir quelle conscience ceux-ci avaient des avantages potentiels de la coopération Sud-Sud, de comparer les résultats ainsi obtenus avec ceux d'études sectorielles effectuées dans le cadre du programme de recherche sur la coopération Sud-Sud que le Centre de Ljubljana et l'Institut de Harare ont établi en vue du sommet prévu dans cette dernière ville, et d'analyser les réponses reçues à la lumière du questionnaire général sur la coopération Sud-Sud.

A cette fin, 55 questionnaires supplémentaires sur les perspectives de la coopération Sud-Sud dans l'industrie des machines agricoles en Afrique ont été rassemblés : 25 étaient le fait d'organismes publics et d'établissements financiers et 30, de chefs d'entreprise et de partenaires potentiels.

## 2.2 Principales questions traitées et résultats de l'enquête

### 2.2.1 Raisons, objectifs et réalisations effectives de la coopération Sud-Sud

Les résultats de l'enquête pilote sur la coopération Sud-Sud, fondée sur le questionnaire général, confirment que les agents de la coopération Sud-Sud sont fermement convaincus que les notions d'autonomie et de coopération mutuelle des pays en développement devraient devenir partie intégrante de la stratégie de développement des pays en développement, dans l'intérêt de tous et de chacun. Les personnes et entités interrogées ont toutes convenu que la coopération Sud-Sud ne saurait se substituer aux relations économiques Nord-Sud, mais ont affirmé qu'elle fait néanmoins partie des relations économiques internationales et qu'à ce titre, elle constitue une façon d'aborder les problèmes et les effets de l'évolution de l'économie mondiale.

Les personnes et entités interrogées se sont toutes montrées très critiques des réalisations de la coopération Sud-Sud à ce jour et ont déclaré qu'elles accordaient une priorité plus grande aux "objectifs

de développement national et aux facteurs économiques" qu'aux "démarches globales", telles que la recherche d'une position de force dans les négociations avec le Nord, etc. La coopération économique entre pays en développement continue de refléter davantage les intérêts politiques des gouvernements en cause que leurs intérêts économiques. L'heure est venue d'élaborer des recommandations nouvelles, en recourant davantage à des démarches "ascendantes", et de transformer nombre des déclarations d'intention et des recommandations adoptées à ce jour en mesures et instruments capables de promouvoir la coopération Sud-Sud en partant du niveau national.

a) Raisons

Deux tiers des personnes et entités interrogées ont estimé que la "promotion du développement national" et "l'accès à des marchés nouveaux" sont les principales raisons de la coopération économique entre pays en développement.

Les raisons dites "globales", comme "la possibilité d'une coopération plus favorable que celle qui associe les pays du Sud aux pays du Nord", la possibilité de surmonter plus facilement le protectionnisme des pays développés dans les domaines des échanges et du transfert des techniques" ou encore "l'amélioration de la position de force" arrivent en deuxième position des raisons de la coopération Sud-Sud : les personnes et entités sondées pensent donc qu'il s'agit là de raisons moins importantes que les précédentes, mais importantes tout de même.

Deux tiers de ces personnes et entités ont par ailleurs indiqué que la "diversification de la coopération économique internationale des pays en développement" n'était pas une raison importante de la coopération Sud-Sud.

S'agissant des questions portant plus particulièrement sur l'industrie des machines agricoles, presque toutes les personnes et entités interrogées ont coché "l'accès à de nouveaux marchés" et "la conquête de nouveaux marchés".

b) Objectifs

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer l'importance respective de divers objectifs de la coopération Sud-Sud, les personnes et entités interrogées ont énoncé des opinions semblable à celles qu'elles avaient avancé au

titre des questions sur les raisons de cette coopération. La "promotion des échanges Sud-Sud (62,8 %) et la "promotion des objectifs de développement national" (61 %) semblent être les deux principaux objectifs que permet de réaliser la coopération mutuelle des pays en développement. Il est intéressant de noter que 68 % des réponses émanant des milieux des affaires mettent l'accent sur les échanges, au détriment des autres formes de coopération économique entre pays en développement, ce qui traduit des vues assez traditionnelles. Cette réaction tient peut-être à ce que ces agents voient dans la promotion et la libéralisation des échanges entre pays en développement un moyen d'élargir les marchés et la demande potentielle pour de futurs coïncidences, ou des opérations de production industrielle, etc.

La question des objectifs est une question fort subtile, qui porte sur divers aspects de la coopération Sud-Sud, aux niveaux sous-régional, régional et peut-être même interrégional (s'agissant du secteur des machines agricoles).

A la question de savoir dans quelle mesure les grands objectifs de la coopération Sud-Sud avaient été atteints, 52 % des interrogés ont déclaré que la "promotion des objectifs de développement national" et la "promotion des échanges Sud-Sud" n'étaient pour l'heure que "partiellement réalisées", tout comme la "promotion des capacités technologiques nationales". Les interrogés se sont montrés très critiques de la réalisation donnée aux objectifs suivants : "réduction des disparités économiques entre pays en développement", "mise en place d'une infrastructure commune", "lancement de négociations Nord-Sud plus efficaces". Si la réalisation de ce dernier objectif ne dépend pas seulement des pays en développement, les deux premiers voient leur mise en oeuvre entravée par des contraintes tant externes qu'internes.

c) Principales mesures susceptibles de promouvoir la coopération Sud-Sud

Comme on l'a déjà noté, la majorité des personnes et entités interrogées pensent que la "libéralisation des échanges" est de loin la plus importante des mesures susceptibles de promouvoir la coopération économique entre pays en développement (66,9 %). La "promotion de



modalités de paiement nouvelles " (48 %) et la "coopération entre banques commerciales" (40 %) leur paraissent moins importantes.

En deuxième position, on trouve les "programmes d'aide aux pays les moins avancés" et la "mise en oeuvre de programmes sectoriels communs" ont l'un et l'autre été cochés par environ un tiers des personnes et entités interrogées.

Viennent ensuite les mesures dont les interrogés disent qu'elles sont "moins importantes". Il s'agit notamment de "l'harmonisation des codes d'investissement" et du "traitement préférentiel des entreprises communes", deux mesures qui figurent généralement au nombre des incitations auxquelles s'attendent les entreprises de pays en développement qui concluent des accords de coentreprise ou d'autres arrangements de coopération économique plus sophistiqués encore avec d'autres pays en développement.

Un tiers des personnes et entités interrogées voient dans la "création de multinationales dans les pays en développement" une mesure moins indispensable mais cependant efficace de promotion de la coopération Sud-Sud. Cette réponse fait manifestement référence aux multinationales créées par certains pays en développement à partir de sociétés régionales de commercialisation ou de financement en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes, elles-mêmes nées de groupements d'intégration ou d'associations de producteurs de produits de base. 12/

Les stratégies énoncées dans le Plan d'action de Lagos et le Programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique" (IDDA) se fondent également sur la libéralisation des échanges et le traitement préférentiel des programmes (et des entreprises) communs. L'intégration des marchés est une condition sine qua non tant du développement de la production locale de machines agricoles que du progrès futur de la coopération Sud-Sud dans ce secteur au niveau interrégional.

---

12/ White, in : B. Pavlic et al., dir. de la pub., op. cit.

Il est évident que les personnes et entités interrogées ont conscience de l'importance des principales mesures susceptibles de promouvoir la coopération Sud-Sud, mais il ressort de leurs réponses qu'elles ne disposent pas d'informations et d'exemples en nombre suffisant pour apprécier l'incidence véritable de ces mesures sur les relations économiques de leurs pays avec d'autres pays en développement. Des recherches et des analyses plus poussées s'imposent si l'on veut répondre sur ces points aux partisans de la coopération Sud-Sud.

### 2.2.2 Renforcement des structures institutionnelles

La situation internationale actuelle, crise financière des Nations Unies comprise, n'est pas favorable à d'importantes modifications des relations Nord-Sud, pas plus qu'à des négociations globales qui pourraient avoir une incidence positive sur la coopération Sud-Sud. Les personnes et entités interrogées ont déclaré que le système des Nations Unies ne s'intéressait pas suffisamment à la coopération Sud-Sud. Selon ces réponses, le système devrait accroître la contribution qu'il apporte au titre de la formation et des consultations, tout particulièrement dans le cadre de programmes sectoriels, afin d'assurer la mise en valeur des ressources humaines et d'autres ressources potentielles des pays en développement, sachant que ce sont là les clés du développement de ces pays.

Les personnes et entités interrogées ont également déclaré que la coopération Sud-Sud ne bénéficiait pas pour l'heure de toute l'attention voulue au sein des structures institutionnelles en place, qu'il s'agisse du mouvement des non-alignés ou du groupe des 77, et qu'il fallait remédier à cet état de fait. Pour ce faire, il fallait transformer les décisions politiques adoptées au niveau global en propositions, formules, instruments et mesures de caractère concret qui puissent aider les entités économiques dans leur recherche de projets et de partenaires dans d'autres pays en développement, au sein d'une sous-région ou d'une région comme, le cas échéant, au niveau interrégional.

Les institutions de la coopération Sud-Sud entrent à présent dans une nouvelle phase. Les initiatives prises par le groupe des 77 et le mouvement des non-alignés sont de plus en plus cordonnées et les

rôles respectifs de ces deux groupements sont en passe d'être mieux définis. Le mouvement des non-alignés devient peu à peu l'initiateur de formes concrètes de coopération entre pays en développement, alors même que le groupe des 77 devient l'organe exécutif du mouvement. Il est d'une importance cruciale pour le progrès de la coopération Sud-Sud que les pays en développement s'intéressent réellement à la coopération mutuelle, même si au départ ils le font dans le cadre de projets de faible envergure, à condition qu'il soit clair qu'à terme ces projets relèveront entièrement du groupe des 77 et garantiront à leurs bénéficiaires une assistance mutuelle et réciproque. A cette fin, les pays en développement ont besoin d'infrastructures et de personnel d'encadrement qualifié; ils doivent en outre organiser la circulation de l'information et la confrontation des expériences, la formation, la mise en valeur des ressources humaines, etc.

### 2.2.3 Quelques facteurs clés de la coopération Sud-Sud

Il semble que jusqu'ici les pays en développement n'aient pas fait preuve d'un très grand dynamisme pour inculquer une forte identité "tiers mondiste" à leurs ressortissants. Dernièrement, la diffusion d'informations exactes sur les problèmes et les besoins économiques des pays en développement a été complètement intégrée à l'information qui circule entre pays en développement, grâce au pool des agences de presse de ces pays et, plus particulièrement, des pays non alignés. Cette information demeure toutefois très modeste par rapport à la quantité extraordinaire de données sur le tiers monde que possèdent les pays développés et les sociétés transnationales. Il faut donc assurer un échange d'informations complet et systématique entre agents et promoteurs de la coopération Sud-Sud en vue de corriger le handicap dont souffrent les pays en développement du fait de ces lacunes dans leur information. A cet égard, les systèmes d'information des institutions spécialisées des Nations Unies pourraient se révéler des plus utiles.

L'heure est venue d'introduire des modifications dans les programmes des universités et des collèges techniques des pays du tiers monde et, notamment, d'y introduire des informations sur le sol, le climat et d'autres paramètres encore de la production agricole régionale, sur la géographie économique du tiers monde, sur le développement industriel, ses réalisations et les contraintes auxquelles il

se heurte dans les divers pays et sous-régions, ainsi que sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir de la coopération Sud-Sud dans le contexte économique mondial. 13/

Les personnes et entités interrogées semblent accorder une assez grande importance à la "complémentarité des économies nationales des pays en développement", dans laquelle 50 % d'entre eux voient un facteur "positif". En d'autres termes, ces personnes et entités voient dans la complémentarité l'un des moyens de mettre au point des programmes communs au sein d'une sous-région ou une région. Cette notion semble avoir tout particulièrement la faveur des personnes interrogées pour deux groupements africains, la zone d'échanges préférentiels des Etats d'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment en ce qui concerne le développement industriel et l'intégration des marchés des machines agricoles modernes.

Au titre des facteurs "négatifs", les personnes et entités interrogées ont surtout mis l'accent sur les "différences fondamentales qui marquent les relations économiques internationales des pays en développement (réglementation des investissements étrangers, double imposition, droits à l'importation ou à l'exportation, etc.)" (57 %), ainsi que sur "l'absence de technologies adéquates". Si l'on ajoute à cette liste le troisième facteur "négatif", à savoir "l'absence de tradition dans le domaine de la coopération Sud-Sud", et que l'on compare ces facteurs à ceux cochés comme contraintes, on voit que nombre des obstacles qui entravent une expansion de la coopération Sud-Sud au niveau régional et interrégional tiennent aux "liens traditionnels" qui unissent les anciennes puissances coloniales à leurs ex-colonies, qui ont depuis accédé à l'indépendance. Les différences de normes industrielles, de systèmes d'enseignement, de régimes et de réglementations juridiques font de la coopération Sud-Sud un processus fort compliqué et lent à mettre en oeuvre. Dans bien des cas, la trop grande dépendance de certains pays en développement vis-à-vis de pays développés dans les domaines de la normalisation, du contrôle

---

13/ B. Cizelj, South-South Co-operation, communication présentée à la table ronde, op. cit.

de la qualité et de la métrologie les a conduits à refuser de s'associer avec d'autres pays en développement venant d'autres régions ou d'autres groupements. Ce phénomène a considérablement réduit les perspectives de développement de la coopération interrégionale et même intra-régionale. 14/

Le facteur négatif cité ensuite, "l'inadéquation de la perception des intérêts nationaux et le risque de tension et de conflit qui en découle aux niveaux régional et international" (qui recueille 50,6 % des réponses) soulève le problème de la diversité du Sud sur les plans historique, culturel et socio-économique.

#### 2.2.4 Les relations Nord-Sud

Le dialogue Nord-Sud est manifestement dans l'impasse, et la coopération internationale semble ne pas avoir trouvé de modalités d'exercice efficaces. La majorité des personnes et entités interrogées estiment que les relations Nord-Sud sont un facteur très important de la coopération Sud-Sud et 83 % d'entre elles indiquent de fait que les relations Nord-Sud ont une "incidence" sur la coopération Sud-Sud.

Des personnes et entités interrogées, 37,7 % estiment que les relations Nord-Sud ont eu une incidence "négative" sur le développement de la coopération Sud-Sud. On peut mettre cette opinion en rapport avec l'évaluation des facteurs externes et de leur incidence sur la coopération Sud-Sud, question à laquelle environ un tiers des réponses ont été que "l'incidence d'autres facteurs externes tels que les politiques des pouvoirs publics, les sociétés transnationales, certains accords Nord-Sud, etc." a été "négative", ou encore avec les réponses sur les contraintes, où dans 23 cas les "modalités traditionnelles de transaction Nord-Sud" ont été classées en première place des contraintes pesant sur le développement de la coopération Sud-Sud.

Un tiers des personnes et entités interrogées estiment en revanche que les relations Nord-Sud ont une incidence "positive" sur

---

14/ Conclusions préliminaires d'une étude sectorielle sur la normalisation, le contrôle de la qualité, la métrologie et la coopération Sud-Sud, Centre de recherche pour la coopération avec les pays en développement et Institut pour l'étude du développement du Zimbabwe, 1986.

la coopération Sud-Sud. Les résultats des entretiens menés sur le terrain en Afrique, à propos des perspectives d'avenir de la coopération Sud-Sud dans l'industrie des machines agricoles, assignent un rôle très important aux relations Nord-Sud et, plus particulièrement, aux possibilités de coopération trilatérale.

Les possibilités de coopération sont nombreuses, notamment en ce qui concerne la production de machines agricoles pour le secteur agricole moderne, domaine où tous les grands projets mis en oeuvre en Afrique exigent une assistance de la communauté internationale, et notamment des grands constructeurs de tracteurs et autres machines, qu'ils viennent de pays développés ou de pays en développement.

#### 2.2.5 Principaux effets de la coopération Sud-Sud

Au nombre des critères permettant de juger de l'efficacité de la coopération Sud-Sud dans le long terme pourrait figurer une évaluation de la contribution de cette coopération au développement économique des pays ou secteurs concernés. Le questionnaire demandait aux personnes et entités interrogées de classer dix "principaux effets" de la coopération Sud-Sud sur les économies et secteurs en cause.

Les effets "apports de capitaux et de techniques" et "programmes communs de développement" arrivent tous deux en tête, avec 44,2 % des réponses chacun, suivis par "l'accès à de nouveaux marchés", qui recueille 37 % des réponses. Ces effets paraissent "positifs" pour le développement du secteur ou du pays.

Les effets tels que le "taux de croissance", le "développement de l'infrastructure" ou les "économies d'échelle" sont jugés "neutres ou difficilement définissables" par environ un tiers des personnes et entités interrogées, ce qui confirme vraisemblablement l'affirmation avancée plus haut selon laquelle les agents de la coopération Sud-Sud ne disposent pas toujours des mécanismes ou instruments adéquats pour mesurer les réalisations ou les contributions indirectes de cette coopération.

Les personnes et entités interrogées estiment que les réalisations de la coopération Sud-Sud dans leur secteur sont "bonnes"

au niveau bilatéral (33,8 %), "modestes" au niveau régional (38,4 %) et "médiocres" au niveau interrégional (38,4 %).

#### 2.2.6 Modalités et instruments de la coopération Sud-Sud

D'aucuns ont affirmé qu'en raison :

"de l'extrême diversité des situations objectives, tant nationales qu'internationales, des pays en développement, et si l'on excepte les échanges mutuels, les autres domaines de coopération économique (plus sophistiqués ou difficiles) n'ont pas donné lieu à des réalisations très satisfaisantes au niveau interrégional. Il semble que cet état de fait tient surtout à ce que ce type de coopération implique - du moins au départ - un rapport avantage-coût défavorable, qui est particulièrement difficile à accepter lorsque les bénéfices escomptés ne sont pas directement liés aux intérêts immédiats et directs des pays en cause". 15/

Les réponses au questionnaire confirment l'analyse qui précède : 42,9 % des personnes et entités interrogées voient dans les échanges la modalité "la plus importante" de la coopération Sud-Sud dans leur secteur. La "coopération financière" et la "coopération technique" arrivent respectivement en deuxième et en troisième position, mais sans recueillir d'assentiment comparable : elles n'obtiennent en effet que 14 % des réponses chacune.

Si l'on compare ces chiffres à l'évaluation des modalités ou instruments les plus prometteurs de la coopération Sud-Sud, on trouve un tableau plus compatible avec les recommandations et perspectives à long terme. Le "financement des coentreprises" (37,7 %), le "financement des projets" (36,4 %) et la "coopération industrielle" sont considérés comme les modalités "les plus prometteuses" de la coopération Sud-Sud.

D'autres modalités, comme les "arrangements bilatéraux et multilatéraux d'échanges de contrepartie", les "coinvestissements" et les "arrangements multilatéraux de paiement et de crédit" sont considérés comme des modalités "prometteuses" de coopération (et recueillent environ 48 % des réponses chacune).

---

15/ B. Pavlic et al., dir. de la pub., op. cit.

### 2.2.7 Conclusion

La coopération Sud-Sud doit devenir un processus de développement autogénéré doté d'objectifs multiples et d'instruments nombreux permettant de réaliser ces objectifs. Il doit se fonder sur les stratégies de développement national des pays en développement, moyennant une mise en commun des ressources effectives et potentielles, en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre de projets et de programmes spécifiques, bien définis et adaptés aux situations locales.

Au nombre des observations et propositions utiles à ressortir de l'enquête, certains portent sur les moyens d'améliorer la coopération Sud-Sud : "la coopération Sud-Sud continue de bénéficier d'une priorité modeste aux yeux des gouvernements des pays en développement" et "il faut améliorer cette coopération par des réunions auxquelles participeraient des chefs d'entreprise". 16/

La liste ci-après regroupe les conclusions se rapportant plus précisément à la coopération Sud-Sud dans le domaine de la production de machines agricoles, telles qu'elles ressortent de l'enquête :

a) La plupart des personnes interviewées en Afrique avaient déjà fait, à un titre ou à un autre, l'expérience de la coopération internationale, et notamment de la coopération technique. Cette expérience avait été positive et les personnes interrogées étaient intéressées par l'établissement d'une coopération pour les catégories de production suivantes :

- matériel tracté
- machines agricoles
- tracteurs
- outils.

b) Les personnes interrogées se sont déclarées favorables à la mise en route de productions nouvelles dans leurs installations industrielles, moyennant des agrandissements considérables ou des adaptations mineures.

---

16/ Enquête sur la coopération Sud-Sud menée par le Centre de recherche pour la coopération avec les pays en développement et l'Institut pour l'étude du développement du Zimbabwe.



c) Les principales difficultés auxquelles se heurte la mise en place de nouvelles lignes de production tiennent à la pénurie de capitaux, ainsi qu'à l'absence de technologies et de savoir-faire appropriés. Les personnes interrogées estiment que ces problèmes pourraient être réglés moyennant une assistance adéquate des gouvernements et banques nationales de développement de leur pays.

d) En outre, les personnes interrogées semblent peu satisfaites de l'approvisionnement en pièces de rechange pour tracteurs et autres machines agricoles, état de fait qu'ils attribuent essentiellement à la pénurie de devises et au fait que les revendeurs n'ont pas les moyens d'avoir des stocks suffisants.

e) Les personnes interrogées voient dans la formation des agriculteurs et du personnel chargé de l'entretien des machines un aspect crucial de la modernisation de la production agricole.

f) Les personnes interrogées dans des pays en développement autres que l'Afrique ont souligné l'importance d'une circulation adéquate de l'information, notamment pour ce qui est des conditions locales et du stade de développement atteint par le secteur agricole. Ces personnes ont estimé que les principaux obstacles à la coopération sont notamment :

- la faiblesse du pouvoir d'achat des agriculteurs
- le caractère primitif des méthodes de culture pratiquées
- la rentabilité relativement lente des investissements nécessaires

g) Ce dernier groupe semble s'intéresser tout particulièrement aux progrès que pourraient faire les entreprises qui s'implanteraient en Afrique, et il s'est montré favorable à une suppression tant des redevances dues au titre des accords de licence que des droits à l'importation auxquels sont soumis les composants et les biens semi-finis nécessaires à la production de machines agricoles en Afrique.

### 3. PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA COOPERATION SUD-SUD DANS L'INDUSTRIE DES MACHINES AGRICOLES

#### 3.1 L'importance de l'agriculture pour les pays en développement

L'agriculture est le secteur principal dans la plupart des pays à faible revenu. Environ 70 % des habitants de ces pays tirent leurs revenus de l'agriculture; entre 60 et 70 % de ces revenus sont consacrés à des achats de nourriture; et nombre d'activités non agricoles sont également tributaires de l'agriculture. Des liens étroits unissent l'agriculture à la croissance économique générale. Rares sont les pays qui sont parvenus à une croissance économique durable sans développer leur secteur agricole. <sup>17/</sup> A la fin des années soixante-dix, les exportations agricoles représentaient 30 % des recettes d'exportation totales des pays en développement.

Au cours des trois dernières décennies le développement agricole du Sud a enregistré des progrès impressionnants. Ceux-ci s'expliquent par l'importance des travaux de recherche sur les cultures alimentaires, l'utilisation plus efficace des terres cultivées et l'amélioration des semences, ainsi que par les programmes d'irrigation, dont l'effet conjugué a été d'accroître la production de denrées alimentaires dans nombre de régions d'Asie, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. La "révolution verte" a transformé la vie et les perspectives d'avenir de millions de personnes. Elle ne s'est toutefois pas encore produite dans tous les pays en développement, loin de là.

La production agricole des pays en développement a augmenté d'un peu moins de 3 % par an au cours de la dernière décennie; mais en raison des taux de croissance démographique, la croissance annuelle de la production par habitant s'est établie à 0,3 % seulement. Cette moyenne masque cependant d'importantes variations : la croissance de la production par habitant s'est chiffrée à 1,4 % en Asie du Sud-Est et à 0,6 % en Amérique latine - mais elle a été quasiment nulle dans les pays à faible revenu.

---

<sup>17/</sup> Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1982 (Washington, D.C., 1982).

En Afrique, le taux de croissance de la production agricole est tombé de 2,7 % dans les années soixante à 1,3 % dans les années soixante-dix. La situation de l'Afrique subsaharienne est pire encore, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1  
Croissance de la production agricole en  
Afrique subsaharienne  
(1960-1982)  
(en pourcentage)

Taux de croissance annuel moyen de la production				Taux de croissance annuel moyen de la production par habitant			
Denrées aliment.		Production agricole totale		Denrées aliment.		Production agricole totale	
<u>1960-70</u>	<u>1970-82</u>	<u>1960-70</u>	<u>1970-82</u>	<u>1960-70</u>	<u>1970-82</u>	<u>1960-70</u>	<u>1970-82</u>
2,5	1,8	2,5	1,4	0,2	-0,9	0,2	-1,1

Source : Banque mondiale, *Toward Sustained Development : A Joint Program of Action for Sub-Saharan Africa*, 1984.

La sécheresse de 1983-84 (qui a duré plus longtemps dans bien des régions) a réduit davantage encore la production agricole, touchant les cultures vivrières, les cultures de rapport, le bétail, les niveaux hydrologiques et la production électrique et, partant, toutes les activités économiques.

### 3.2 L'agriculture en Afrique

En Afrique et plus particulièrement en Afrique subsaharienne, l'agriculture emploie 80 % de la population et est à l'origine de près de 60 % du produit intérieur brut (PIB) et d'environ 50 % des recettes d'exportation. Par le biais tant des politiques des prix pratiquées par les pouvoirs publics que des régimes fiscaux, l'agriculture est l'une des sources principales d'accumulation du capital. En Afrique, la production agricole est le principal déterminant de la croissance économique générale, et les résultats médiocres qu'elle a enregistrés ces dernières années sont la cause première des mauvais résultats économiques de la région.

En Afrique, l'essentiel du secteur agricole est le fait de petits agriculteurs qui utilisent des méthodes de culture traditionnelles; leurs principaux outils sont la pioche, la houe et la machette.

Les cultures destinées à l'exportation sont, comme les denrées alimentaires destinées aux populations urbaines, pour l'essentiel produites par les fermes et plantations modernes, qui n'emploient que 10 % de la population active rurale et qui sont dotées de machines agricoles modernes. Pendant les années soixante et soixante-dix nombre de pays africains ont investi des sommes considérables dans de grandes exploitations agricoles gérées par les pouvoirs publics, notamment au titre des programmes de mécanisation et d'irrigation. La plupart de ces opérations n'ont pas donné tous les résultats que l'on en escomptait. Elles se sont heurtées à des problèmes de gestion, de suremplei, de sous-utilisation des machines et d'entretien des équipements et de l'infrastructure. 18/

Sauf dans quelque pays, l'irrigation ne fait pas partie des techniques de culture traditionnelles en Afrique. Elle est pratiquée en Egypte sur 100 % des terres arables et au Soudan, sur 75 % des terres. Dans tous les autres pays d'Afrique, les pourcentages correspondants sont inférieurs à 10, souvent même à 5, à l'exception de Madagascar et de Maurice.

### 3.2.1 Mettre au point et utiliser localement des facteurs de production industriels : une nécessité

Une production et une utilisation locales efficaces de machines et d'outils agricoles est indispensable au développement de l'Afrique. A long terme, la plupart des pays d'Afrique ne pourront pas se permettre d'importer la quantité de machines agricoles nécessaire à la satisfaction de leurs objectifs économiques et sociaux. De plus, les sociétés étrangères qui assurent l'approvisionnement de ces pays en machines agricoles ont souvent tendance à vendre ce qui est commode et rentable de leur point de vue, plutôt que ce qui est vraiment adapté aux besoins des utilisateurs africains.

L'existence d'une forte industrie nationale des machines agricoles permettrait des progrès dans cinq domaines :

- a) Elle contribuerait à l'augmentation de la productivité dans

---

18/ Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1982, op. cit.

l'agriculture et par là à l'autosuffisance alimentaire;

b) Elle permettrait une augmentation de l'emploi, des revenus ruraux et de la qualité de la vie;

c) En tant qu'industrie produisant des biens d'équipement et achetant des produits industriels, l'industrie des machines agricoles permettrait d'amorcer le développement industriel et de stimuler les activités industrielles connexes;

d) L'industrie des machines agricoles pourrait donner lieu à la création et à l'expansion d'un pool de travailleurs qualifiés et dotés de connaissances techniques pouvant servir dans tout le secteur industriel;

e) La production locale de machines agricoles permettrait de réaliser des économies de devises étrangères.

### 3.2.2 La production locale de machines agricoles en Afrique

Dans leur volonté de trouver des solutions qui permettent de surmonter le problème de la production de denrées alimentaires en Afrique, la FAO et l'ONUDI ont préparé des projections et des programmes en vue du développement de la production agricole en Afrique, ainsi que des facteurs de production industriels correspondants, tels les machines et les outils agricoles.

Le continent africain est doté des ressources naturelles et humaines nécessaires à la production de facteurs de production industriels pour l'agriculture; ces ressources sont toutefois encore relativement peu exploitées. La production, sur place, de machines et d'outils pour l'agriculture est indispensable au développement de l'Afrique, car faute de cette production, la réalisation de l'autosuffisance alimentaire sera reportée, l'emploi stagnera et les revenus ne pourront pas augmenter dans les zones rurales. Or, le développement rural est d'une importance capitale, en ce qu'il est le seul moyen d'enrayer les migrations vers les villes.

A l'heure actuelle, la demande apparente de machines et d'outils pour l'agriculture se chiffrerait, en Afrique, à 1 ou 1,5

milliards de dollars par an, selon des estimations de l'ONUUDI. <sup>19/</sup> Moins de 10 % de cette demande est satisfaite par les producteurs locaux. Le continent compte environ une centaine d'unités industrielles ou semi-industrielles qui produisent chaque année des outils et des machines pour l'agriculture d'une valeur de 150 millions de dollars. La valeur ajoutée de cette production ne s'établit qu'à un tiers environ de ce dernier montant, de telle sorte que les importations effectives de machines, d'outils et de pièces détachées pour l'agriculture sont en fait supérieures à 95 %.

D'après des projections de la FAO (scénario B), la demande annuelle de machines et d'outils pour l'agriculture devrait s'établir à environ 2,7 milliards de dollars d'ici l'an 2000, ce qui équivaut à un doublement : la production locale devrait augmenter de 20 fois pour la satisfaire.

Le développement de l'industrie des machines agricoles en Afrique doit avoir un double but : i) augmenter la production, du point de vue tant des quantités que des gammes de produits, tracteurs et matériel motorisé compris, dans des proportions suffisantes, autant que faire se peut, pour satisfaire la totalité de la demande; et ii) augmenter la valeur ajoutée du secteur.

Des investissements importants seront nécessaires pour assurer la réalisation de ces objectifs. Le coût en sera supérieur à ce que les pays africains pourront se permettre : ils auront donc besoin d'assistance, qu'il s'agisse de fonds, de coopération technique ou de formation. Cette assistance devrait s'inscrire dans le cadre de la coopération entre pays développés et pays en développement.

La première Consultation sur l'industrie des machines agricoles, tenue à Addis Abeba en 1982, et la deuxième, tenue à Vienne en 1983, ont analysé les facteurs nécessaires à la coopération internationale dans le domaine de l'industrie des machines agricoles et ont adopté des recommandations quant aux mesures à prendre pour promouvoir

---

<sup>19/</sup> ONUUDI, A Survey of the African agricultural machinery industry, (UNIDO/IS.377), 1983.

la fabrication locale de facteurs de production industriels pour l'agriculture dans les pays en développement, avec l'aide des sociétés transnationales et de la communauté internationale. Jusqu'ici, les résultats obtenus n'ont guère été impressionnants.

### 3.3 La Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA), cadre de la coopération interrégionale

La situation alarmante de l'Afrique subsaharienne a fait prendre conscience au monde entier de la complexité des problèmes en cause et de la difficulté des obstacles à surmonter. Il est aujourd'hui évident que l'Afrique doit exploiter autant que faire se peut ses ressources naturelles et humaines. Ne pas adopter cette stratégie aurait pour résultat d'affaiblir et d'appauvrir l'Afrique davantage encore dans les années à venir.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine se sont engagés, dans le Plan de Lagos, à accorder la priorité à l'industrie, réaffirmant par là leur détermination à changer les structures économiques de l'Afrique. Cette détermination a été renforcée par la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de faire des années 1980-1990 la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Il a été déclaré que le moteur de la croissance économique de l'Afrique doit absolument venir de l'Afrique elle-même. Il faut donner la priorité à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire en faisant en sorte que soient réunies les conditions physiques et économiques nécessaires à l'exploitation des terres cultivables.

Le Plan de Lagos se fixe comme deuxième priorité de promouvoir une intégration économique progressive au niveau régional et de coordonner les politiques du développement de divers pays que rapproche leur situation géographique, non seulement en vue de faciliter la création de régions et de marchés préférentiels, mais aussi pour coordonner les politiques économiques des pays d'Afrique dans leurs rapports avec leurs partenaires économiques non africains.

L'objectif principal du Plan d'action de Lagos est le développement des activités industrielles au niveau sous-régional. L'intégration de

l'ensemble de l'économie sera réalisée moyennant la mise en place de liens efficaces entre l'industrie et l'agriculture et la constitution d'une infrastructure de machines et d'équipements agricoles au sens large : systèmes d'irrigation, machines pour la transformation et l'entreposage des denrées alimentaires, etc.

Des groupements tels que la zone d'échanges préférentiels dans les Etats d'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP) ou la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont déjà dotés de programmes stipulant des spécialisations nationales en matière de fabrication de facteurs de production destinés à l'agriculture. Ces programmes et l'accent qu'ils mettent sur la coopération intrarégionale devraient avoir une incidence sur la coopération interrégionale entre l'Afrique et d'autres régions en développement, dont toutes ne devraient pas être négatives. Les tiers sont ainsi contraints de tenir compte de toutes les réglementations des groupements régionaux et, par le biais de la coopération avec leurs partenaires africains, trouver les moyens par lesquels accéder à des marchés devenus plus grands et plus sophistiqués. L'amélioration de la gestion et l'augmentation de la taille des marchés africains devrait fournir à la coopération Sud-Sud de meilleures possibilités que les marchés pauvres et instables d'aujourd'hui.

Pour l'heure, la production locale ne suffit pas à satisfaire la demande locale de facteurs de production pour l'agriculture. L'augmentation de la production locale n'est, au départ du moins, possible que moyennant une coopération avec d'autres pays.

Dans le domaine de la production de machines agricoles, la coopération Sud-Sud présente certains avantages par rapport à la coopération Nord-Sud traditionnelle. En premier lieu, et d'après les enquêtes menées auprès d'usagers, de revendeurs et de producteurs de machines agricoles dans divers pays d'Afrique, il semblerait que les machines fabriquées dans les pays dont les conditions climatiques et le sol sont analogues à ceux de l'Afrique (c'est-à-dire les machines fabriquées en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes) se prêtent mieux à l'agriculture en Afrique que celles produites dans l'hémisphère Nord, en raison de l'expérience et des connaissances qu'ont ces pays des critères de qualité et de quantité applicables à la



mécanisation en climat tropical. En deuxième lieu, les technologies de production transférées d'autres pays en développement vers l'Afrique correspondent mieux aux conditions locales que les technologies très sophistiquées des pays développés. En troisième lieu, on trouve du personnel technique de tous les niveaux de qualification dans les pays en développement, que ce soit par le biais de la coopération technique entre pays en développement (CTPD) ou par celui des contrats de coopération conclus au niveau des entreprises.

#### 3.4 Perspectives d'avenir de la coopération Sud-Sud

Il est clair que les pays d'Afrique doivent mettre davantage l'accent sur la production locale de facteurs de production industriels pour l'agriculture. C'est pourquoi les perspectives d'avenir de la coopération Sud-Sud dans le domaine de la production de machines agricoles intéressent aujourd'hui un nombre croissant de responsables. D'après l'enquête, les personnes et entités interrogées estiment que les avantages de la coopération Sud-Sud en la matière sont les suivants :

- a) Accroissement du nombre et des types de partenaires possibles;
- b) Meilleure adaptation des produits et des technologies aux conditions propres à l'Afrique;
- c) Volonté des intéressés de participer à des programmes communs ou à des coentreprises de production de machines et d'outils pour l'agriculture de types très variés, moyennant des technologies allant des plus élémentaires aux plus sophistiquées;
- d) Absence quasi totale de réticence à "décortiquer" les technologies transférées;
- e) Caractère compétitif du prix des pièces de rechange et des pièces détachées;
- f) Possibilité de disposer d'experts et de conseils, ainsi que de stages de formation et de services de formateurs, à des prix inférieurs à ceux pratiqués par les sociétés du Nord.

La troisième consultation sur l'industrie des machines agricoles (Belgrade, Yougoslavie, 29 septembre-3 octobre 1986) pourrait ainsi être

l'occasion d'évaluer, dans le secteur des machines agricoles en Afrique, les avantages potentiels de la coopération entre pays en développement.

#### 3.4.1 Transfert de savoir-faire et de technologie

Tout examen des avantages que pourrait présenter la coopération Sud-Sud doit nécessairement tenir compte de l'existence de deux secteurs agricoles en Afrique : le secteur traditionnel et le secteur moderne. Les types d'outils et de machines agricoles nécessaires à l'agriculture africaine peuvent de même se scinder en deux catégories :

- a) Les outils, les instruments aratoires à traction animale, les machines et pompes à main; et
- b) Les tracteurs, les instruments aratoires à traction motorisée, les moissonneuses et autres équipements motorisés, les pompes à moteur, etc.

La technologie de production correspondant à la première série d'outils et de machines est soit simple, soit moyenne, et la fabrication s'effectue dans des unités ou des usines polyvalentes petites et moyennes. La formation correspondante met l'accent sur l'introduction de méthodes de culture plus modernes, de pratiques de préservation des sols, d'irrigation, d'application d'engrais, d'utilisation sélective des semences, de conservation des récoltes, ainsi que sur les premières phases de leur transformation.

Le second groupe de machines correspond pour l'essentiel au secteur moderne. La conduite des tracteurs exige une formation assez conséquente d'agriculteurs jeunes, qui ont déjà reçu une certaine éducation technique de caractère général. La fabrication des machines de cette catégorie est une opération assez sophistiquée qui fait appel à une technologie assez avancée et exige des usines moyennes ou grandes, spécialisées dans un produit, ou un groupe de produits.

On notera, outre ces deux groupes, un troisième, correspondant aux équipements de caractère intermédiaire, qui viennent compléter la gamme des outils qu'utilise le secteur traditionnel. Il s'agit de tracteurs simples, de moteurs diesel pour pompes, ainsi que de certaines machines comme les batteuses, les pompes éoliennes etc. La fabrication de ce type de machine fait appel à une technologie

intermédiaire mais exige en outre des pièces détachées.

Dans tous ces domaines, la coopération technique peut jouer un très grand rôle en permettant l'adaptation des techniques, des connaissances et des pratiques à des situations données ou aux besoins de certains pays ou régions. C'est manifestement là une tâche qui revient aux pays en développement eux-mêmes, notamment au niveau régional ou interrégional.

A l'occasion de la mise en oeuvre de ces programmes, les pays en développement non africains peuvent entreprendre de coopérer, en fournissant par exemple des stocks régulateurs de pièces détachées pour lesquelles la demande effective pourrait, à un moment quelconque, dépasser les capacités d'approvisionnement des fabricants africains. L'assemblage ne connaîtrait probablement pas de goulots d'étranglement. Ce type de coopération exige toutefois de gros efforts individuels à tous les niveaux et présuppose notamment le dévouement des ingénieurs, ainsi que des responsables de la planification, de la commercialisation et d'autres services encore. Le transfert des techniques ne semble guère poser de problèmes, mais beaucoup reste à faire en ce qui concerne l'amélioration et la refonte des produits, ainsi que la transformation des matériaux et des techniques de production utilisés.

#### Machines et équipements agricoles pour le secteur traditionnel

La production de machines et d'équipements agricoles pour le secteur traditionnel sera assurée par un système intégré de points de production; certaines pièces seront fabriquées par les forgerons des villages, qui produisent aujourd'hui la quasi-totalité des outils qu'utilisent les agriculteurs - houes, pioches, machettes, etc. D'autres pièces seront fabriquées dans des fonderies ou des forges plus importantes ou ouvrées en atelier dans les petites villes. Le montage pourra s'effectuer soit dans ces ateliers, soit dans des unités ou fabriques plus importantes. Certaines pièces, comme les roulements à bille, seront importées.

Grâce à ce système de production décentralisé, la population sera peu à peu impliquée dans un processus d'éducation technique. Les

petits ateliers d'entretien et de réparation deviendront des écoles pratiques où les jeunes agriculteurs se familiariseront avec le fonctionnement, l'utilisation et l'entretien des machines et des équipements modernes.

Il ne sera pas facile de maîtriser le rythme de croissance de ce système de production du point de vue du financement. En principe, la production agricole bénéficie de la plus haute des priorités. La pénurie de facteurs de production d'origine industrielle ne doit pas venir la freiner; dès que l'agriculteur est disposé à adopter de nouvelles pratiques de culture, il doit pouvoir se procurer des outils, des semences, des engrais, etc. Dès qu'il y a de l'eau et que l'on a besoin de pompes, il faut pouvoir en trouver sans difficulté. L'importance de ce principe n'est pas seulement psychologique : elle a aussi une justification économique, dans la mesure où tout retard dans le progrès de la production agricole nationale se traduit par un alourdissement du fardeau financier du pays en cause.

L'enquête a montré, par le biais des entretiens et des questionnaires supplémentaires surtout, qu'environ les deux tiers des personnes interrogées en Afrique estiment que leur pays serait intéressé par une coopération avec d'autres pays non africains dans le domaine de la production de machines et d'outils pour l'agriculture. Ces personnes se montrent également intéressées par une coopération future entre pays développés et pays en développement, avec toutefois une légère préférence pour la coopération avec les pays en développement les plus avancés.

#### Machines et équipements agricoles pour le secteur moderne

C'est dans le secteur moderne que l'on rencontre l'essentiel de l'agriculture mécanisée en Afrique et c'est invariablement ce secteur qui reçoit la part principale des importations de machines agricoles, d'engrais, de pesticides et d'autres facteurs de production agricole.

L'Afrique est largement tributaire de ses importations de machines et d'équipements pour l'agriculture. Des fabricants étrangers lui fournissent surtout des tracteurs, des moissonneuses batteuses, des déblayeuses et d'autres équipements motorisés. Ils assurent en

outre l'approvisionnement de l'Afrique en pièces détachées et en matières premières servant à la production locale de machines agricoles pour le secteur moderne. Les principaux fournisseurs d'équipements et de machines agricoles sont certaines sociétés transnationales et grosses entreprises des pays développés. Lorsque la production de certains de ces articles est entreprise en Afrique, c'est en général à la suite de pressions des pouvoirs publics.

Certains des pays en développement les plus avancés, comme l'Argentine, le Brésil, l'Inde, le Mexique, la République de Corée et la Yougoslavie se sont d'ores et déjà dotés d'usines assurant une production considérable de machines agricoles et de tracteurs. Nombre de ces usines détiennent des licences de sociétés transnationales ou sont les filiales locales de grandes entreprises internationales basées en République fédérale d'Allemagne, au Japon ou en Amérique du Nord. La coopération interrégionale entre pays en développement, et notamment avec les pays d'Afrique, demeure toutefois très modeste. La raison en est double : en premier lieu, la production des fabricants de machines agricoles et de tracteurs des pays en développement est en général orientée principalement vers les marchés sous-régionaux avoisinants et, au mieux, vers les marchés régionaux; en second lieu, les moyens financiers dont disposent ces sociétés pour effectuer des investissements à l'étranger sont très réduits.

L'un des grands problèmes auxquels se heurte la mécanisation de l'agriculture en Afrique est celui de l'entretien des machines. L'importance du parc des machines inutilisées, la longueur des délais de réparation, la pénurie de pièces de rechange et la très grande diversité des tracteurs en service font de l'entretien des machines agricoles un véritable problème. L'un des moyens de le régler consiste à entreprendre des programmes de formation. Certains pays en développement non africains, tels l'Inde, par exemple, pourraient apporter une grande contribution à cet égard en détachant des formateurs de divers niveaux, qui assureraient l'éducation technique des conducteurs de tracteurs et du personnel chargé de l'entretien et de la réparation des machines dans les ateliers villageois et dans les villes moyennes. L'assistance technique peut permettre la mise en valeur progressive

des capacités nationales de réparation; avec le temps, certaines formes de coopération industrielle peuvent voir le jour, qui consistent notamment en la fourniture tant de machines et d'outils servant à la mise en état et à la réparation des tracteurs que de pièces détachées.

On comprend mieux l'intérêt de cette démarche axée sur les marchés quand on sait que l'un des principaux fabricants mondiaux de tracteurs, dont la production représente près de 40 % du parc des tracteurs en Afrique, a décidé de construire de grands ateliers de réparation dans divers pays d'Afrique afin de remettre en état des milliers de tracteurs inutilisés et pour l'heure inutilisables. La remise en état de ce parc coûtera beaucoup moins cher que la fabrication de tracteurs neufs.

Les possibilités qui s'offrent aux pays en développement dans l'industrie des machines agricoles (au sens large du terme, c'est-à-dire machines de transformation des denrées alimentaires comprises), ainsi que dans le domaine de la conception et de la fabrication de biens d'équipement pour cette industrie, sont tout à fait considérables. Ces pays ont de plus des ressources humaines importantes et ils sont animés d'une volonté de coopérer, même si celle-ci varie selon les pays et la taille des entreprises. Les technologies disponibles vont des plus sophistiquées, notamment acquises auprès de pays industrialisés, aux technologies adaptées aux conditions locales, en passant par les technologies intermédiaires.

#### 3.4.2 Normalisation des types d'équipements dans les programmes de coopération sous-régionale

La diversité des marques et des modèles en vente sur le marché mondial constitue un grand obstacle pour les programmes de fabrication de machines agricoles des pays en développement. La majorité des pays africains ont des marchés nationaux assez petits qui ne sont pas à même d'absorber un nombre suffisamment grand de machines ou d'équipements d'un type donné.

Les seuils à partir desquels on peut réaliser des économies d'échelle varient selon les produits ou les pièces, ainsi

que selon les technologies et les types de matériel de fabrication. Si tous les pays se dotent de la capacité de fabriquer la totalité des machines et équipements dont a besoin leur agriculture, le résultat en sera une multitude d'unités de fabrication aux coûts de production élevés et, vraisemblablement, à la qualité peu satisfaisante. Les résultats financiers des fabricants africains de machines agricoles n'ont pas été brillants ces dernières années. Leurs capacités de production ont été sous-utilisées et leur production n'a pas atteint des niveaux de valeur ajoutée manufacturière (VAM) très satisfaisants.

La normalisation des types d'équipements à produire devrait aller de pair avec la coordination des programmes de production manufacturière, au niveau des sous-régions d'Afrique. Pareille évolution exigerait alors l'adoption d'arrangements particuliers régissant les échanges entre pays des diverses sous-régions. Les arrangements nécessaires à la mise en place de systèmes de ce type ne peuvent être conclus qu'à l'échelon intergouvernemental.

### 3.5 Instruments et modalités de la coopération Sud-Sud

#### 3.5.1 Les petites et moyennes industries

On peut assurer le développement industriel autonome et durable de plusieurs secteurs de l'économie en favorisant le développement des petites et moyennes entreprises.

En Afrique, l'industrie des machines agricoles relève sans nul doute des secteurs où les petites et moyennes entreprises pourraient jouer un rôle important, non seulement parce qu'elles jetteraient ainsi les bases d'une industrie manufacturière en Afrique 20/, mais aussi parce qu'elles pourraient devenir l'une des pierres angulaires de la coopération Sud-Sud, et plus particulièrement de la coopération inter-régionale. L'histoire de nombre de pays en développement, tels que l'Inde, le Maroc, le Pakistan et le Venezuela a également montré que les petites et moyennes entreprises peuvent être une source d'exportations

---

20/ Rapport final de la Conférence internationale sur les petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, Centre de recherche pour la coopération avec les pays en développement, Belgrade, 17-19 septembre 1985.

insoupçonnée si on leur donne au départ une aide et une assistance dans les domaines du financement, de la commercialisation et de la promotion des exportations. 21/

Dans l'industrie des machines agricoles, les petites et moyennes entreprises sont majoritaires pour ce qui est de la production d'outils et d'instruments aratoires à traction animale, ainsi que, dans certains cas, pour ce qui est de la production d'équipements pour tracteurs. L'enquête a montré que les petites et moyennes entreprises (PME) sont un cadre particulièrement bienvenu de coopération Sud-Sud dans le domaine productif, lorsque, notamment, des partenaires commerciaux souhaitent mettre au point une nouvelle ligne de production, un nouveau produit ou (et dans nombre de cas c'est là la solution retenue) relancer une ligne de production préexistante. Ce sont les opérations de ce type qui ont les meilleures chances d'accès aux capitaux, à la main-d'oeuvre et aux matières premières locales.

Les unités de production polyvalentes de taille moyenne semblent être le cadre de coopération Sud-Sud "le plus prometteur" pour la production d'outils, d'instruments et de machines intermédiaires, selon la majorité des réponses obtenues. Toujours d'après cette enquête, la raison en serait le caractère limité des marchés et les contraintes financières (80 % des réponses).

### 3.5.2 Coentreprises et sociétés multinationales des pays en développement

Les coentreprises constituent une forme d'investissement qui semble avoir un très vif succès dans la quasi-totalité des pays d'Afrique. Tous les nouveaux codes de l'investissement de ces pays prévoient des incitations pour les coentreprises. Les raisons en sont nombreuses : pénurie de capitaux, pénurie de cadres et de

---

21/ ONUUDI, Un programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique (ID/287), 1982.



techniciens, besoins de transferts de technologie et de savoir-faire, caractère limité des marchés, etc.

La grande majorité des personnes interviewées en Afrique ont exprimé le souhait de participer à des coentreprises pour la production de machines agricoles. Elles n'ont manifesté aucune préférence en ce qui concerne l'origine de leurs partenaires dans ces coentreprises, qui pourraient ainsi être des entreprises de pays développés ou de pays en développement; elles ont même estimé que la coopération tripartite pouvait être une très bonne solution. Les personnes interrogées s'attendent à ce que leurs partenaires fournissent du savoir-faire et des technologies et assurent de plus la formation du personnel (deux tiers des personnes interrogées). La question des apports de capitaux est également importante et les partenaires africains s'attendent à être minoritaires dans les coentreprises qui verront le jour.

Les partenaires potentiels provenant de pays en développement non africains se sont montrés vivement intéressés par une coopération avec le secteur privé. On peut toutefois s'attendre à ce que des entreprises du secteur public participent aussi aux coentreprises, en vue de la production de machines agricoles plus importantes. En général, l'objectif premier de ces entreprises est d'appuyer les programmes de développement. Certaines d'entre elles possèdent des exploitations agricoles et des machines agricoles et participent à des activités de services, à la répartition des cultures et au financement du développement agricole; ces entreprises sont parfois aussi importatrices et exportatrices de produits et de machines agricoles.

### 3.5.3 Les sociétés multinationales basées dans les pays en développement

"En créant des sociétés multinationales, les pays en développement pourraient mettre en commun des ressources limitées et entreprendre des activités économiques qu'ils ne pourraient entreprendre dans des conditions économiques rationnelles. Cela vaut pour les activités à forte composante technologique, qui sont généralement des activités à forte intensité capitaliste, en ce qu'elles font appel à des travaux de recherche et de développement. En mettant leurs efforts

en commun, les pays en développement peuvent promouvoir et lancer des activités plus modernes, à forte intensité de recherche-développement, des activités qui impliquent des économies d'échelle et qui exigent des investissements importants." 22/

Dans l'industrie africaine des machines agricoles, l'intégration future des marchés pourrait constituer une base solide pour la création de sociétés multinationales au niveau sous-régional ou régional. L'avantage de cette intégration sectorielle tient à la réduction des frais de gestion et de commercialisation, à la création de réseaux d'après-vente, ainsi qu'au partage des risques et des bénéfices. Les sociétés multinationales vont certainement aussi se révéler des partenaires particulièrement intéressants pour de grands projets de coopération où elles s'associeraient avec des entreprises basées dans d'autres pays en développement ou, le cas échéant, travailleraient dans le cadre de projets tripartites Nord-Sud-Sud. Ces entreprises auront de surcroît un plus large accès au crédit, réparti sur un certain nombre de pays, ce qui améliorera les chances de la coopération Sud-Sud au niveau interrégional. Enfin, les entreprises multinationales des pays en développement pourront peut-être venir en aide aux pays les moins avancés qui veulent réaliser des programmes dans le secteur des machines agricoles et ce, de diverses manières, qu'il s'agisse de leur offrir une assistance technique, de leur fournir certains articles, d'absorber partie de leur production ou simplement d'intégrer leur production de machines, équipements et outils pour l'agriculture.

Les gouvernements des pays en développement ont un rôle important à jouer à cet égard, en ce qu'ils peuvent fournir des incitations et des aides et, le cas échéant, prendre des participations directes dans ces nouvelles entreprises. Les coentreprises de ce type devraient de plus mettre en oeuvre une certaine spécialisation et intégrer les petites et moyennes entreprises des divers

---

22/ M. Svetlicic, Strategy and potentials for establishing MEs of developing countries, in : B. Pavlic et al., dir. de la pub., op. cit.

pays intéressés, pour les faire travailler à des programmes industriels communs.

#### 3.5.4 Traitement préférentiel

La libéralisation des échanges dans le secteur des machines agricoles est une condition indispensable et primordiale de la réussite d'une coopération sous-régionale, régionale et interrégionale dans le domaine de la production. Ce principe a été clairement énoncé dans le Programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique :

"des mécanismes devraient être mis en place pour éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires entre les Etats membres" 23/

Les entretiens réalisés sur le terrain ont fait apparaître une grande diversité d'opinions quant aux modalités et à la portée exactes de la libéralisation des échanges, bien qu'un consensus soit manifeste en ce qui concerne le fait que les barrières commerciales actuelles entravent le développement du secteur. S'agissant de l'industrie des machines agricoles, il est important de supprimer les barrières tarifaires et non tarifaires dans la seule mesure où elles s'appliquent aux produits du secteur, c'est-à-dire aux produits tant finis qu'intermédiaires et aux matières premières, si leur approvisionnement est gravement entravé ou que les prix ont augmenté de manière sensible. La suppression ainsi définie des barrières tarifaires et non tarifaires constitue une condition sine qua non de la coopération dans le secteur et c'est là une tâche qui incombe de manière prioritaire aux pouvoirs publics des pays en cause.

En ce qui concerne la coopération interrégionale Sud-Sud dans le secteur des machines agricoles, les pays en développement intéressés devraient envisager d'inscrire les pièces pouvant servir à une production africaine commune sur la liste du système généralisé de préférences tarifaires (SGPT) afin de réduire les coûts de production de ces machines en Afrique.

Pour les entrepreneurs d'Amérique latine et d'Asie qui souhaitent coopérer à la production locale en Afrique, il est très

---

23/ ONUDI, Un programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique (ID/287), op. cit., Cadre pour l'élaboration et l'exécution du programme de la Décennie, point 26 c).

important de connaître, plusieurs années à l'avance, ce que seront les conditions et les aides applicables aux coïntestissements (c'est en tout cas là la réponse de la majorité des personnes non africaines interrogées).

### 3.6 Rôle des organisations du système des Nations Unies et des autres organisations internationales

L'efficacité de la coopération économique qui pourra s'instaurer entre les pays africains et des pays en développement non africains dépendra, dans une large mesure, des progrès qui seront réalisés au niveau des groupements sous-régionaux et régionaux en Afrique, ainsi que de la formulation de programmes d'action précis dans des domaines économiques critiques. Cette coopération impliquera l'importation de biens d'équipement et de pièces ouvrées provenant de pays en développement et la mise en oeuvre d'une coopération dans les domaines de la production et de l'assistance technique, en vue d'améliorer les qualifications de la main-d'oeuvre et la qualité des services d'entretien et de réparation; dans toute la mesure du possible, les opérations de ce type devraient prévoir des arrangements tripartites Nord-Sud-Sud. 24/

Nombre de ces activités et de ces objectifs ne pourront être réalisés que moyennant une aide et une action coordonnée des organisations du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales encore, y compris des commissions économiques régionales et des organisations multinationales qui ont été créées sous les auspices de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Le sentiment général est que cette assistance devrait également porter sur l'élaboration des études de préinvestissement nécessaires aux programmes communs envisagés par les pays africains, dans le but de développer et de renforcer les services de conseil dans les pays en

---

24/ H.M.A. Onitri, South-South Economic Cooperation : What Role for Africa, Conférence sur la coopération Sud-Sud, Harare, 1985.

développement, et afin de tirer tout le parti possible des ressources locales et d'assurer une bonne circulation de l'information entre pays en développement d'Afrique.

Le développement de l'industrie africaine des machines agricoles sera un processus long, qui fera appel à la coopération dans les domaines de la recherche et du développement, de la mise en valeur des ressources humaines, du transfert des techniques et de la normalisation des équipements, des pièces et des composants, notamment dans les secteurs où l'importation de ces produits entraîne d'importants débours de devises.

Les programmes, consultations et séminaires, centres régionaux de formation et de documentation sont, de l'avis de la majorité des personnes interrogées, une forme particulièrement appropriée d'aide que le système des Nations Unies pourrait adopter à la coopération technique/économique entre pays en développement (CTPD/CEPD).

### 3.7 Circulation de l'information

Il faut s'intéresser de près à la circulation de l'information. La pénurie d'informations exactes sur les conditions locales, les régimes juridiques, le contrôle fiscal, les incitations et aides publiques, la réglementation régissant le rapatriement des bénéficiaires, la taille des marchés, le nombre et l'identité des sous-traitants et agents potentiels, etc., continue d'être un grave obstacle pour nombre d'investisseurs potentiels qui, dans d'autres pays en développement, s'intéressent à l'Afrique. Il convient donc de déployer de nouveaux efforts pour améliorer les échanges d'information sur les conditions locales, les partenaires potentiels, les produits et technologies disponibles, les projets communs et les programmes envisagés.

Quant aux pays en développement, ils se doivent de participer beaucoup plus activement aux réseaux d'information du système des Nations Unies, et notamment de l'ONUDI. Ils devraient parallèlement s'efforcer d'introduire la notion de réseau d'information pluri-sectorielle dans les systèmes et programmes nationaux et sous-régionaux d'information.

### 3.8 Obstacles et barrières à la coopération Sud-Sud dans l'industrie des machines agricoles

Jusqu'ici, la coopération Sud-Sud dans l'industrie des machines

agricoles a surtout pris la forme d'échanges intrarégionaux en Amérique latine et en Asie. La situation est différente en Afrique : la part des échanges intrarégionaux de machines agricoles est très faible, elle représente moins de 0,5 % des importations. L'importation de machines agricoles produites par des pays en développement non africains est dix fois supérieure, mais elle n'en est pas moins des plus réduites, si l'on songe au potentiel de ces pays et à la valeur actuelle des importations.

Cet état de fait tient aux raisons suivantes :

a) Les achats de machines se font au profit des pays développés; les machines agricoles produites par les pays en développement sont relativement peu connues et, lorsqu'elles ont été données ou vendues à des conditions de faveur, les bénéficiaires n'ont pas toujours pu se procurer de pièces de rechange, bénéficier de services après-vente, ni même voir assurer la formation et l'initiation des conducteurs;

b) La production nationale d'outils et, dans une certaine mesure, de machines, qui a commencé dans plusieurs pays africains, repose sur l'assistance technique des pays occidentaux industrialisés et du Japon. Les pays en développement les plus avancés n'ont apparemment pas tenté d'offrir leur assistance technique en vue de la production de machines agricoles dans les pays de l'Afrique subsaharienne, alors que cette assistance aurait été souhaitable;

c) Outre l'absence d'initiatives, plusieurs obstacles ont contribué à la faiblesse de la coopération interrégionale Sud-Sud dans le domaine des machines agricoles :

i) Les liens traditionnels : les anciennes puissances coloniales ont conservé des positions dominantes dans leurs anciens territoires, qui ont depuis accédé à l'indépendance. La langue, le système d'enseignement, les normes techniques et la connaissance des conditions locales sont autant d'atouts pour elles;

ii) Les intérêts des sociétés transnationales : les principaux fournisseurs de machines et d'équipements agricoles des pays d'Afrique sont des entreprises basées dans les anciennes puissances coloniales, ainsi que des sociétés transnationales et leurs filiales;

iii) La méconnaissance des conditions locales : si les conditions climatiques et les sols de l'Amérique latine et de l'Asie sont en partie semblables à ceux de l'Afrique, les machines et équipements agricoles doivent cependant subir un certain nombre de modifications (de forme, de taille, de poids, etc.) avant de pouvoir être utilisés en Afrique;

iv) La mauvaise circulation de l'information entre pays en développement fait que les pays d'Afrique ne connaissent pas les possibilités d'approvisionnement qu'offrent l'Amérique latine et l'Asie, pas plus que l'identité et les coordonnées de leurs partenaires potentiels;

v) Insuffisance de la demande effective : la faiblesse des prix agricoles a non seulement aggravé la situation financière précaire des petits fermiers mais elle a aussi touché les grandes exploitations. D'où une demande faible et fluctuante de machines et de matériel agricoles, qui n'incite pas à s'implanter sur le marché;

vi) Le financement est un argument qui joue en faveur des pays développés, dans la mesure où les grands projets et les achats d'équipements agricoles de l'Afrique ne peuvent se faire sans prêts ni aide financière.

Les entretiens réalisés en Afrique ont montré que les conditions actuelles ne sont pas propices à un important développement de l'industrie des machines agricoles dans quelque pays d'Afrique subsaharienne que ce soit; on ne peut pour l'heure envisager que la création et l'expansion numérique d'unités moyennes de production d'instruments aratoires à traction animale, ainsi que d'outils simples, fabriqués en petites séries, grâce à des technologies intermédiaires. En ce qui concerne le développement d'une production de caractère plus industriel, qui comprendrait des tracteurs, des moissonneuses, des moteurs diesel, des pompes à moteur et autres produits relativement complexes, le caractère restreint des marchés des pays en cause continuera, longtemps encore, de tenir lieu de contrainte.

On peut donc résumer comme suit les obstacles qui s'opposent aujourd'hui au développement d'une coopération Sud-Sud tant intra-régionale qu'interrégionale dans le domaine de la production de

machines agricoles :

a) Absence de marchés intégrés, du moins au niveau sous-régional, pour la vente de machines agricoles;

b) Absence de systèmes d'achat préférentiel, auprès d'autres pays en développement, de matières premières et d'autres facteurs de production nécessaires à la fabrication de machines agricoles;

c) Absence de politiques cohérentes en ce qui concerne l'approvisionnement en pièces détachées, le financement des stocks et la mise en place d'un réseau adéquat d'ateliers de réparation. Le nombre des machines hors d'usage est considérable, ce qui réduit d'autant les capacités réellement utilisables et entrave donc non seulement la production agricole actuelle, mais aussi la modernisation de l'agriculture en général;

d) Le développement se heurte par ailleurs à un autre obstacle important, à savoir le caractère conservateur des méthodes de culture utilisées dans le secteur traditionnel. Il faudra d'abord convertir les agriculteurs à des méthodes plus modernes - processus lent, s'il en fut - pour pouvoir à terme augmenter la demande potentielle de machines et d'équipements agricoles.

Les difficultés évoquées ci-dessus entravent tant le développement d'une industrie locale des machines agricoles en Afrique que la coopération technique et économique de l'Afrique avec les pays en développement d'Amérique latine et d'Asie.

#### 4. STRATEGIES DE COOPERATION SUD-SUD, ET NOTAMMENT DE COOPERATION INTERREGIONALE, DANS L'INDUSTRIE DES MACHINES AGRICOLES

##### 4.1 Cadre institutionnel

La coopération Sud-Sud s'inscrit dans les relations économiques internationales et doit donc être étudiée de trois points de vue différents :

a) La coopération globale ou internationale, y compris les



relations économiques interrégionales actuelles et à venir;

b) La coopération sous-régionale et régionale;

c) Les relations économiques nationales, relations bilatérales comprises.

A chacun de ses niveaux correspondent des priorités et des responsabilités, ainsi que des perspectives de développement et des possibilités d'incidence sur les autres niveaux.

Dans le Plan d'action de Lagos, les pays africains ont fait clairement état de leur intention de jeter les bases d'une intégration industrielle aux niveaux régional et sous-régional afin que l'Afrique soit à l'origine de 1,4 % de la production industrielle mondiale d'ici la fin de la décennie.

Des huit objectifs mis en avant, les trois premiers concernent l'industrie des machines agricoles :

a) Création d'une base solide en vue d'une industrialisation autosuffisante aux niveaux national et sous-régional;

b) Mise en valeur des ressources humaines de manière à ce que celles-ci soient pleinement mobilisées pour le processus de développement industriel;

c) Production, en quantités suffisantes, de facteurs de production agricoles tels que des engrais, des pesticides, des outils et des machines agricoles.

Ce programme appelle explicitement à une coopération industrielle avec les pays en développement. L'essentiel doit cependant être accompli par les pays africains eux-mêmes. Les initiatives doivent être doubles :

a) Internes, afin de mettre en oeuvre au niveau national les programmes sous-régionaux adoptés et de faire en sorte que leurs effets s'en fassent bien sentir au niveau de l'entreprise;

b) Externes, par le biais de la planification, du choix des agents et de la promotion de l'intégration des marchés, en vue de

réaliser des économies d'échelle et d'entamer une production plus importante et plus moderne de machines agricoles aux niveaux sous-régional et régional.

Les pays membres du mouvement des non-alignés ont adopté un Plan d'action spécial pour l'Afrique en 1985. Lors des réunions qu'ils tiendront dans les mois à venir, ils envisageront comment renforcer ce Plan d'action et assurer sa prompte mise en oeuvre, dans un esprit de solidarité et de coopération et conscients de ce que les pays les moins avancés exigent un traitement particulier et préférentiel, notamment pour ce qui est de l'assistance technique internationale et de l'aide au développement.

A la lumière de ce qui précède, le Groupe des 77 devrait adresser une invitation aux gouvernements et aux centres nationaux responsables de la coopération économique et technique entre pays en développement des pays en développement producteurs et exportateurs de machines, d'outils et de tracteurs pour l'agriculture, pour qu'ils commencent à envisager, avec leurs fabricants et leurs sociétés de conseil, leurs chambres du commerce et de l'économie et d'autres institutions encore, notamment financières, la possibilité d'une coopération avec des pays d'Afrique dans le cadre de programmes touchant le secteur industriel, et plus particulièrement l'industrie des machines agricoles.

Les organes institutionnels des groupements d'intégration sous-régionale et régionale qui ont fait l'expérience de programmes analogues ou de problématiques semblables dans les domaines de la formation ou de la recherche-développement pourraient jouer un rôle tout particulier dans cette prise de contact systématique et cet examen des intérêts communs et des possibilités de coopération industrielle.

Diverses institutions spécialisées du système des Nations Unies, et notamment la CEA, le PNUD et l'ONUDI, devraient normalement affecter une partie de leurs ressources à la mise en oeuvre de programmes spéciaux d'assistance aux pays africains et contribuer à faire en sorte qu'une

priorité élevée soit assignée aux activités industrielles en Afrique. 25/

Aucune résolution ne permettra toutefois de résoudre le moindre problème si les décisions ne sont pas mises en oeuvre à tous les niveaux possibles, en partant de l'international et en allant jusqu'au national et, au niveau national, en parcourant tous les échelons, de celui du gouvernement à celui des services administratifs. C'est effectivement en fonction de l'environnement institutionnel qui les entoure que les entités économiques en cause se montreront ou non intéressées et motivées par une coopération à long terme avec d'autres pays en développement et qu'elles donneront ou non suite à leurs efforts initiaux en ce sens.

L'enquête a montré que tous les pays doivent reconnaître qu'ils n'ont pas à placer leurs intérêts à court terme au-dessus des intérêts à long terme de la sous-région à laquelle ils appartiennent. La suppression d'une barrière tarifaire qui protégeait au départ le produit d'un pays en développement se traduit, en un premier temps, par une perte de revenu pour le pays en cause, mais à long terme, elle ménage des possibilités de coopération et de coproduction dans le cadre des programmes sous-régionaux de développement.

#### 4.2 Priorités stratégiques de la coopération Sud-Sud

On trouvera ci-après une liste des priorités stratégiques de la coopération Sud-Sud :

a) En premier lieu, il convient de donner la priorité stratégique à l'entretien et à la remise en état des machines existantes. Pour ce faire, il faut notamment élaborer une politique d'approvisionnement en pièces détachées. La mise en place de réseaux d'ateliers de réparation et d'entretien devrait permettre d'entamer la formation

---

25/ L'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa Déclaration sur la situation économique critique en Afrique, a ainsi dit que "la communauté internationale, en particulier les pays développés et les institutions multilatérales de financement, devrait s'évertuer à fournir les ressources financières supplémentaires pour maintenir et accroître un transfert net de ressources aux pays africains". Elle a également prié la Banque mondiale et les institutions régionales de développement d'étudier avec les donateurs les moyens de mobiliser les ressources nécessaires.

des travailleurs; par ailleurs, ces ateliers pourraient ultérieurement se transformer en unités de production. Il convient d'étudier le problème de la normalisation des machines au niveau national et, le cas échéant, de l'intégrer aux plans de développement sous-régional. A cet égard, les confrontations d'expériences et les conseils d'experts venus d'autres pays en développement pourraient se révéler des plus utiles;

b) Il faudra par ailleurs mettre en place un système d'échange d'information entre pays en développement, spécialisé dans les besoins et les possibilités de coproduction de machines et d'outils pour l'agriculture. Les gouvernements des pays en développement devraient prier les autorités responsables de rassembler et de diffuser ces informations, en se servant à cette fin des réseaux d'information des institutions spécialisées du système des Nations Unies que sont l'ONUDI, la FAO, etc;

c) La suppression des barrières commerciales au sein des sous-régions est une condition sine qua non du développement de la production dans le secteur des machines agricoles. Il conviendrait donc de prévoir des préférences dans le cadre du système généralisé de préférences tarifaires, pour en faire un objectif à long terme et promouvoir la coopération et la coproduction au niveau interrégional;

d) Des discussions devront être entamées avec les sociétés transnationales qui ont des intérêts importants dans le secteur des machines agricoles en Afrique afin de :

i) Mettre en place davantage d'unités de production en Afrique;

ii) Mettre au point des programmes adéquats pour l'entretien et la remise en état des machines;

iii) Convaincre les transnationales d'autoriser leurs filiales basées dans d'autres pays en développement à prendre contact avec des partenaires potentiels en Afrique et à participer à des coentreprises locales en Afrique;

iv) Ouvrir la voie à la participation de tiers venus d'autres pays en développement dans des coentreprises réalisées en Afrique;

e) Il faudra choisir les priorités des programmes et des

calendriers de production de manière à ce que les outils et les machines soient réellement disponibles lorsque les agriculteurs sont prêts à s'en servir, car c'est cela qu'accorder la priorité à la production agricole;

f) Cet approvisionnement en outils et en machines agricoles devra s'accompagner d'aides financières, pour que les agriculteurs puissent s'acheter leur nouvel équipement. A cette fin, on pourrait songer à mettre en commun des ressources financières nationales et étrangères;

g) La mise en valeur des ressources humaines et, notamment, la formation des agriculteurs, du personnel chargé des réparations, etc., est une condition préalable à la modernisation de l'agriculture en Afrique. Les pays en développement pourraient jouer un rôle important à cet égard en fournissant des experts et des formateurs. Cette activité pourrait s'inscrire dans le cadre d'arrangements de coopération technique multilatérale ou bilatérale entre pays en développement;

h) Les pays africains devront adopter des politiques et des systèmes d'aide adéquats, qui permettent la création d'unités de production polyvalentes petites et moyennes, à partir desquelles instaurer une éventuelle coopération interrégionale en vue de la production de machines et d'outils agricoles. 26/

---

26/ Ce dernier point a été souligné avec une vigueur particulière par la majorité des personnes interrogées hors d'Afrique.

## CONCLUSIONS

A la lumière des résultats de l'enquête sur la coopération Sud-Sud en ce qu'elle se rapporte à l'industrie des machines agricoles, et de l'expérience acquise par les pays en développement à ce jour, on peut avancer les conclusions suivantes :

1. Il existe des possibilités de coopération Sud-Sud en Afrique, dans l'industrie des machines agricoles. Toutefois, ces possibilités ne se concrétiseront pas si l'intégration économique de l'Afrique, aux niveaux sous-régional et régional, ne s'accélère pas.
2. Les programmes d'industrialisation ne peuvent réussir que s'il existe un marché intégré, ce qui présuppose la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires. Ce n'est qu'à cette conclusion que l'industrie africaine des machines agricoles pourra se développer comme prévu.
3. L'agrandissement des marchés fera par ailleurs de l'Afrique une zone plus attrayante pour ses partenaires éventuels dans les pays en développement non africains. un certain nombre de ces derniers, qui comptent parmi les pays en développement les plus avancés, se sont d'ores et déjà dotés d'installations de production de machines, d'outils et d'équipements modernes pour l'agriculture. Il est à présent nécessaire de pouvoir disposer de plus d'informations sur les conditions locales, les droits à l'importation et à l'exportation, les priorités et les projets de développement.
4. Les liens traditionnels qui unissent les pays en développement à certains pays développés, tout comme les intérêts des sociétés transnationales, limitent considérablement les possibilités d'accès aux marchés internationaux des producteurs des pays en développement les plus avancés.
5. Le secteur agricole traditionnel prédomine en Afrique et la production d'outils et d'équipements intermédiaires devra se développer en harmonie avec l'évolution des méthodes de culture et l'augmentation du pouvoir d'achat des petits exploitants agricoles. Les petites et moyennes entreprises semblent être le meilleur moyen d'assurer un

développement souple et progressif de la production locale de machines et d'outils agricoles en Afrique.

6. La normalisation régionale et/ou sous-régionale des équipements, des pièces et des composants mérite d'être étudiée de près, car elle peut réduire les dépenses en devises fortes tout en ouvrant la voie à une production locale.

7. Il conviendrait de lancer un programme global de remise en état des tracteurs et autres machines présentes sur le territoire africain et de mettre en place un réseau d'ateliers de réparation qui serviraient d'officines de formation pour une nouvelle génération d'ouvriers qualifiés.

8. Les gouvernements devraient lancer un système de coordination des activités liées à l'adaptation et à la mise au point d'outils et d'instruments aratoires, en vue de définir une gamme unifiée de produits qui seraient alors fabriqués par les divers groupements sous-régionaux. Il conviendrait de mettre en commun les installations et les ressources de recherche-développement des divers pays, en vue de lancer des programmes communs.

9. L'échelonnement des programmes de développement agricole devrait accorder la priorité à la mise en valeur des ressources humaines, et notamment à la formation des agriculteurs, à la coordination de l'élevage et de l'agriculture qui, dans certaines parties de la région, sont des activités totalement distinctes, ce qui entrave l'introduction de la traction animale, à l'introduction de méthodes de culture plus efficaces, au creusement de puits, ainsi qu'à d'autres activités encore.

10. Les coentreprises semblent être des modalités particulièrement intéressantes de coopération Sud-Sud dans le domaine des machines agricoles. Les chefs d'entreprise africains s'intéressent aussi aux coentreprises qui les associeraient à des pays développés et des pays en développement; ils escomptent obtenir de la sorte des transferts de technologie et de savoir-faire, la formation de leur personnel et une prise de participation minoritaire (mais toutefois supérieure à 30 %). Les programmes communs de développement peuvent promouvoir

la création de coentreprises multinationales associant les pays en développement au sein de groupements sous-régionaux. Ces entreprises multinationales africaines pourraient se révéler des partenaires intéressants pour les fabricants de pays en développement non africains, en raison des économies d'échelle et de la bonne position financière qui sont le propre des entreprises multinationales.

11. Il faut voir dans la coopération tripartite Nord-Sud-Sud une forme souhaitable de coopération internationale qui peut déboucher sur une combinaison optimale de ressources humaines locales, d'équipements et de machines achetés à des pays en développement et d'éléments incorporant une technologie avancée fournis par les grands pays industriels.

12. Les institutions spécialisées du système des Nations Unies devraient contribuer à promouvoir la coopération entre pays en développement, et notamment la coopération interrégionale, en assurant des services de coopération technique, en favorisant la circulation de l'information et la confrontation des expériences, en organisant des consultations et des séminaires et en formulant des directives, ainsi qu'en participant au financement et à la coordination de certains projets, etc.

13. Les pays d'Afrique devraient mobiliser la communauté internationale en prenant l'initiative et en mettant en oeuvre des programmes concrets de développement de l'agriculture et de production de facteurs de production pour ce secteur, qu'il s'agisse d'engrais, de pesticides ou de machines et d'outils pour l'agriculture.

14. Il convient d'accorder une attention toute particulière aux programmes destinés aux pays les moins avancés. On s'attend à ce que certains pays en développement plus avancés fassent preuve de solidarité et mettent au point des projets spéciaux de mise en oeuvre du Plan d'action de Lagos et du programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA), en étroite collaboration avec les commissions économiques régionales de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

15. Le Groupe des 77 devrait appeler les gouvernements et les centres nationaux responsables de la coopération économique/technique entre pays



en développement (CEPD/CTPD) à faire circuler des informations sur les questions pouvant présenter un intérêt pour toutes les parties en cause, ainsi que sur les possibilités de coopération industrielle, et à instituer des contacts systématiques entre partenaires africains, d'une part, et partenaires, consultants et fabricants d'autres pays en développement, de l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

Réunion afro-asiatique de coopération industrielle dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, New Delhi (Inde), 17-24 février 1986, Rapport d'experts, Vienne, février 1986.

Jean Bouyer, "Situation et comportement des acteurs des pays industriels face à la coopération industrielle avec les pays en développement" (Rapport provisoire I, II), 1983.

Boris Cizelj, "South-South co-operation", communication présentée à la table ronde B.I.5, Le développement dans le monde : risques et perspectives, 18ème Conférence mondiale de la Société internationale pour le développement (SID), Rome, 1-4 juillet 1985.

Boris Cizelj, "Ekonomsko sodelovanje med dezelemi v razvoju" (Coopération économique entre pays en développement), résumé, Komunist, Ljubljana (Yougoslavie), 1982.

Rapport final de la Conférence internationale sur les petites et moyennes entreprises (SME) dans les pays en développement, Centre de recherche pour la coopération avec les pays en développement, Belgrade (Yougoslavie), 17-19 septembre 1985.

Fonds monétaire international (FMI), Perspectives économiques mondiales (Washington, D.C., avril 1986).

Centre du commerce international CNUCED/GATT, "The development of trade in selected agricultural machinery and implements among developing countries", 1983.

La Déclaration de Kuala Lumpur, Sud-Sud II : Ouvrir la voie, deuxième Sommet des universitaires et hommes politiques du tiers monde, Kuala Lumpur, Malaisie, 5-8 mai 1985.

H.M.A. Onitiri, "South-South economic co-operation : What role for Africa", Conference on South-South co-operation, Harare, 1985.

Breda Pavlic, Paul R. Uranga, Boris Cizelj et Marjan Svetlicic, direction de la publication, The Challenges of South-South Co-operation, Westview Press, Boulder, Colorado, 1983.

Centre de recherche pour la coopération avec les pays en développement et Institut pour l'étude du développement du Zimbabwe, résultats préliminaires d'une étude sectorielle sur la normalisation, le contrôle de la qualité et la métrologie, coopération Sud-Sud, 1986.

Marjan Svetlicic, "Strategy and potentials for establishing medium-scale enterprises (ME<sub>s</sub>) of developing countries" dans : B. Pavlic et autres, direction de la publication, op. cit.

Société internationale pour le développement, 18ème Conférence mondiale, Rome, 1985 :

- Stephan Bolaoni, "The viability of river basin projects in food production : Lessons from Hadejia Jumaare River Pasin projects", Kano State, Nigeria

- Stanley Please, "Special assistance needs for Sub-Saharan Africa".

Organisation des Nations Unies, "Sub-Saharan Africa : Towards oblivion or reconstruction ?", Journal de la planification du développement n° 15, 1985.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) :

- "Africa's external debt in respect of the industrial sector. Review, conclusions and recommendations (IDDA)", 1985
- "Agricultural machinery and rural equipment in Africa" (UNIDO/IS.377), 1983
- "The agricultural machinery industry : An appraisal of the current global situation, production and market outlook" (UNIDO/IS.408), 1983
- "L'industrie du machinisme agricole dans les années 80. Eléments pour une coopération internationale" (ID/WG.400/1), 1983.
- "Conditions of entry into the capital goods sector and integrated manufacture" (ID/WG.442/3), 1985
- "Industrial co-operation through the Southern African development co-ordination conference (SADCC)" (UNIDO/IS.570)
- "Les liens existant entre l'industrie, l'agriculture et la production alimentaire (IDDA)", (UNIDO/OED.140), 1985
- "Policies and measures to promote industrial co-operatives in Africa" (UNIDO/IS.561), 1985
- "The present situation of the agricultural machinery industry in Latin America" (UNIDO/IS.581), 1985
- "The present situation of the agricultural machinery industry in North America and Western Europe" (UNIDO/IS.503), 1984
- Un programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique (ID/287), 1982
- Première Consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles - Rapport, Addis Abeba, (Ethiopie), 5-9 avril 1982 (ID/285)
- "A survey of the Latin American agricultural machinery industry" (UNIDO/IS.407), 1983.

Eduardo White, "The challenges of SSC", in : B. Pavlic et autres., direction de la publication, op.cit.

Banque mondiale, Washington, D.C. :

- Rapport sur le développement dans le monde, 1982
- Toward Sustained Development. A joint Program of Action for Sub-Saharan Africa, 1984.